

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

Non!
Il ne doit pas y avoir
d'ingérence.
Les affaires de Varsovie
resteront celles du
Pacte de Varsovie



POLOGNE

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Ainsi, à partir du début février, *L'Humanité rouge* paraîtra sous une nouvelle formule. Avec des changements dans la pagination et le mode de diffusion d'abord. Il y aura en effet trois éditions hebdomadaires de 8 pages chacune, que l'on ne pourra se procurer que par abonnement et auprès des militants du PCML. Ces journaux-là ne seront plus en kiosque, l'abonnement sera le moyen privilégié de leur diffusion. Enfin, le quatrième journal du mois paraîtra sur 16 pages et sera, lui, présent en kiosque tout au long du mois. Ces reculs dans le nombre de pages et dans les moyens de diffusion nous ont été imposés par les énormes difficultés financières que rencontre toute la presse d'opinion. Pour ce qui nous concerne, il s'agit notamment de pouvoir régler des dettes créées par un système étouffant la petite presse d'opinion. Nous avons besoin de vous et nous en aurons besoin pour surmonter ces obstacles : votre aide pourra se concrétiser en vous abonnant à notre journal et en participant à la souscription permanente.

Mais les changements qui vont intervenir toucheront également à la forme de notre journal et à son contenu. Nous voulons faire un journal qui soit mieux adapté aux besoins des luttes actuelles dans notre pays et un journal qui puisse être mieux lisible. Autrement dit, nous voulons progresser. Nous voulons un journal qui soit au service des luttes de la classe ouvrière, qui contribue à son unité. Un journal qui révèle des aspects cachés de la réalité française et mondiale. Un journal qui participe aux débats, aux recherches qui animent le mouvement ouvrier et plus particulièrement ceux qui se réclament du communisme.

Un de nos premiers projets sera de contribuer à la campagne « *La parole à la classe ouvrière* » que vient de décider le Comité central du PCML. « *Qu'est-ce qui a changé depuis le 10 mai? Qu'est-ce qui doit changer rapidement? Comment?* ». Telles seront les questions que nous poserons à des militants syndicalistes, à des militants de la classe ouvrière. Nous voulons ainsi contribuer avec tout notre parti à ce que soient mieux définis les changements qu'attendent les travailleurs et à avancer vers leur réalisation.

A partir de notre prochain numéro, nous allons roder la nouvelle formule, faire des essais. Les trois numéros de 8 pages et celui de 16 pages à venir vont être l'occasion de tester certaines choses, de voir ce qui va, ce qui ne va pas, de manière à démarrer en février dans les meilleures conditions. Alors, à partir de notre prochaine édition, faites nous part de toutes vos remarques, téléphonez-nous, écrivez-nous, cela nous aidera à mieux faire.

Pierre BURNAND

2

PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

LIBERTÉ POUR LES SYNDICALISTES POLONAIS

APDA N.° 70 8420 CHARENTON

Ces trois affiches ont été éditées par le PCML après la proclamation de l'état de siège en Pologne.

PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

TRAVAILLEURS DE POLOGNE, VOTRE COMBAT EST LE NOTRE

APDA N.° 70 8420 CHARENTON

PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

POLOGNE : SOLIDARITE FACE A LA MENACE SOVIETIQUE

APDA N.° 70 8420 CHARENTON

MANIFESTATIONS DE SOLIDARITE

Avec le Cambodge :

Jeudi 7 janvier de 18h à 19h

Rassemblement devant l'Ambassade du Vietnam, 62 rue Boileau, Paris XVIe. A l'appel du Mouvement Solidarité Cambodge, avec la participation d'organisations cambodgiennes, laotiennes, vietnamiennes. « Vietnam hors du Cambodge », « Non aux gaz toxiques » sont les deux mots d'ordre de ce rassemblement.

Avec l'Afghanistan :

Mercredi 20 janvier

A l'appel de l'Associations des Afghans en France, avec le soutien du MSRA, de la CFTD, FEN, FO, du PS, du PSU, du PCML, du MRG.

ATTENTION

NE PLUS UTILISER LA BOITE POSTALE HUMANITÉ ROUGE (BP 201 - 75926 PARIS CEDEX 19). CELLE-CI EST SUPPRIMÉE DEPUIS LE 1/1/82.

UTILISER UNIQUEMENT L'ADRESSE SUIVANTE :

PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 - 94220 CHARENTON

l'humanité rouge

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Rédaction : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claire Masson, Nathalie Villotiers.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau.
Administration : Max Durand.
Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi.
Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 4ème trimestre 1981.

«En Pologne, se décide le sort de l'Europe occidentale»

En août 81, le général de brigade polonais Dubicki s'est réfugié en Allemagne de l'Ouest. Il occupait alors des fonctions de conseiller au ministère de la Défense polonais. Dans une interview au journal *Le Matin* il apporte des révélations sur la préparation du putsch et sa signification dans les projets soviétiques. Connaissant bien Jaruzelski, il révèle que celui-ci lui avait fait état de ses intentions d'écraser Solidarité à partir de janvier 81. Certains des propos qu'il tient sont peut-être discutables, néanmoins il souligne certains aspects du putsch polonais dans la stratégie soviétique. Il nous a paru intéressant d'en faire état.

Au moment de la nomination de Jaruzelski comme premier ministre, y avait-il déjà un programme pour écraser Solidarité, et Jaruzelski a-t-il été nommé pour exécuter ce programme?

Il est clair qu'il y avait un plan. Il faut détruire un mythe qui est

répandu en Occident à propos de Solidarité. L'introduction de l'état de siège n'était absolument pas nécessaire pour écraser Solidarité. C'est seulement un problème politico-stratégique : la mobilisation secrète des forces armées, la préparation de la militarisation de la vie polonaise et la préparation stratégique et politique d'un couloir polonais pour d'éventuelles actions à une plus grande échelle. Et, par la même occasion, on liquidait Solidarité. Mais cela est un problème secondaire. Solidarité

n'avait aucune intention de prendre le pouvoir. La direction de Solidarité n'avait pas l'ambition d'exercer des fonctions politiques. Tout cela lui a été artificiellement collé pour que sous le manteau on puisse faire passer des buts politico-stratégiques. Et c'est en ce moment en Pologne que se décide le sort de l'Europe occidentale.

La Pologne serait donc le couloir vers l'Occident?

Elle est un couloir. Elle sera un couloir, et c'est dans ce couloir maintenant que les Soviétiques mettent de l'ordre et mettent tout en place, la vie sociale, politique, économique et militaire, tous sur un pied de guerre. Il est clair que formellement l'état de guerre peut être levé et que Jaruzelski prépare cette possibilité, mais, en réalité, même après la suppression de l'état de guerre, la Pologne sera déjà un pays totalement militarisé et pré-

paré pour participer à une guerre éventuelle. (...)

A votre avis, puisque c'est la vie de l'Europe occidentale qui est en jeu, pourquoi les Allemands ont-ils choisi de se taire?

De nouveau, des hommes d'Etat importants se trompent. Ils disent à l'Union soviétique de ne pas intervenir. Ils la mettent en garde contre l'invasion, contre l'occupation de la Pologne. Ce sont des erreurs naïves. Premièrement, tout cela existe depuis bien longtemps, tout cela a été planifié, l'armée polonaise est intégrée totalement, au point de vue du commandement, avec l'armée soviétique. Je ne vois pas de différences en ce qui concerne l'exécution des ordres entre des unités russes et des unités polonaises. Le problème est vraiment tout à fait différent. Ce sont des plans déjà anciens.

Croyez-vous que tous ces exercices, qui ont été tellement importants cette année, les manœuvres, ont été exécutés pour le plaisir? Vous croyez que l'Union soviétique avait quelques milliards à jeter par la fenêtre? L'état de guerre est, si l'on peut dire, la conséquence de ces exercices et de ces manœuvres. C'est l'un des points d'un grand plan bien exécuté et il est clair que ce qui se passe en Pologne est dirigé par le commandement des forces du Pacte de Varsovie.

Et que tout cela a été depuis longtemps unifié. Ici personne n'a forcé personne. Tout s'est passé de bon gré, parce que je vois pas de différence entre un général polonais, disons Jaruzelski, et un général soviétique assis à côté de lui. Pas de différence en ce qui concerne leur discipline et subordination au commandement suprême. (...)

Un putsch mené sous commandement soviétique

La Pologne constitue un chaînon important dans la stratégie militaire russe. Elle n'a aucune frontière commune avec un pays de l'OTAN mais se trouve directement sur la route entre le haut commandement russe et ses troupes de choc stationnées en Allemagne de l'Est. L'acheminement en hommes et en matériel vers le front passe obligatoirement par la Pologne; elle joue donc un rôle important du point de vue logistique. D'autre part, les Soviétiques estiment que la défense anti-aérienne de leur pays fait partie intégrante des obligations des pays du Pacte de Varsovie et a donc doté l'armée polonaise d'un système de défense anti-aérien avancé. Ces deux éléments, ajoutés au stationnement de deux divisions blindées soviétiques sur le territoire polonais, forment le groupe «Nord» du dispositif du Pacte de Varsovie. Le commandement général est d'ailleurs situé dans la région de Wrocław.

Ces obligations stratégiques ont profondément marqué l'organisation de l'armée polonaise. Les généraux et les colonels polonais sont tous diplômés des académies militaires soviétiques. Ils ont passé une grande partie de leur vie en URSS. Plus de la moitié de l'armée polonaise est placée sous le commandement direct du Pacte de Varsovie. Les troupes logistiques polonaises sont commandées directement jusqu'à l'échelon de la brigade par des officiers soviétiques. Des centaines de conseillers soviétiques encadrent l'armée polonaise et les services du ministère de la Défense à tous les niveaux. Les informations faisant état de la participation à l'installation de l'état d'exception de militaires russes en uniforme polonais, sont donc probablement justifiées.

Le général Dubicki indique à ce sujet que des milliers d'uniformes polonais ont été envoyés en URSS avant les faits et que des soldats soviétiques habillés avec des uniformes polonais remplissent des missions sur le territoire polonais.

DES USINES POLONAISES AUX MONTAGNES AFGHANES

Le putsch qui a eu lieu en Pologne et l'instauration d'une dictature militariste dans ce pays ne constituent pas une affaire intérieure polonaise. Ces événements sont le produit des ingérences et des pressions de l'Union soviétique. On se rappelle de ces injonctions à «renverser le cours des événements» que les dirigeants soviétiques n'ont cessé de multiplier depuis août 80. On se souvient des convocations des dirigeants polonais devant ceux de l'URSS où ils furent sommés de s'engager dans la voie de la répression. Et puis surtout, on ne saurait oublier que l'armée polonaise qui vient d'établir sa dictature n'est pas une armée indépendante, nationale. Elle est, en fait, sous direction soviétique. L'armée polonaise est placée sous les ordres du commandement intégré du Pacte de Varsovie. Le putsch qui a eu lieu s'est opéré, en fait, sur l'ordre de l'Union soviétique. Compte tenu du caractère intégré du commandement des forces armées du Pacte de Varsovie, il est absolument évident que les opérations militaires qui ont eu lieu contre le peuple polonais se sont effectuées avec une participation soviétique, au moins pour ce qui est du commandement des opérations. L'intervention de l'armée, la militarisation de la Pologne font partie des plans du Pacte de Varsovie, c'est-à-dire de ceux de l'URSS.

Bien sûr, cette intervention soviétique en Pologne est différente d'une invasion; elle est beaucoup moins voyante et bien préférable pour l'URSS. Mais il faut être aveugle néanmoins pour ne pas la voir. Pourquoi les dirigeants soviétiques ont-ils toujours poussé à la répression en Pologne? Pourquoi se sont-ils si chaudement félicités de la militarisation du pays? Bien sûr, ils craignaient l'effet de contagion que pouvait avoir l'exemple du peuple polonais. Mais ils craignaient surtout qu'à terme leur domination sur ce pays se trouve remise en cause par le peuple polonais. Pour des raisons économiques mais aussi, voire surtout, pour des raisons militaires. La Pologne constitue, en effet, la voie d'accès obligatoire des troupes soviétiques en cas de conflit en Europe de l'Ouest. Les déclarations du général de brigade polonais Léon Dubicki, que nous reproduisons, sont à prendre très sérieusement en considération. Selon lui, dans les projets soviétiques, la militarisation de la Pologne s'inscrit dans la perspective d'opérations militaires contre l'Europe de l'Ouest. Deux opérations

auraient en quelque sorte eu lieu dans le même temps : d'une part, la liquidation de Solidarité et d'autre part, la création de conditions pour que la Pologne soit utilisée dans une agression soviétique contre l'Ouest européen. De tels propos méritent toute l'attention car il est exact que l'URSS se livre à une escalade des agressions et menace la paix dans le monde. Voilà deux ans que l'Afghanistan a été envahi, deux ans qu'un peuple résiste face à la première armée du monde. Voilà trois ans que les troupes vietnamiennes, avec tout l'appui soviétique, ont envahi le Cambodge. Voilà plusieurs années que les conseillers soviétiques encadrent l'agression contre le peuple érythréen. Et puis, il y a l'escalade de la course aux armements en Europe. Oui, l'URSS menace les pays ouest-européens; ne serait-ce qu'en maintenant ses fusées nucléaires SS20 et en poursuivant leur déploiement. Soyons clairs : la militarisation de la Pologne, intolérable pour la liberté des travailleurs et du peuple polonais, constitue aussi une menace pour la paix en Europe. Un peuple polonais et une classe ouvrière polonaise bénéficiant de leurs droits démocratiques et pouvant déterminer leur avenir en toute indépendance, voilà qui conjugueraient à la fois la défense d'un socialisme authentique et celle de la paix en Europe.

Pour être solidaire avec la classe ouvrière et le peuple polonais, pour défendre la paix; il faut frapper là où sont tirées les ficelles : c'est-à-dire en URSS. La militarisation de la Pologne rend nécessaires des sanctions, des mesures de rétorsion, que l'invasion de l'Afghanistan et les crimes qui y sont commis suffiraient d'ailleurs à justifier déjà largement. Il faut que cesse en particulier toute fourniture de matériel susceptible de pouvoir être utilisé, directement ou indirectement, à des fins militaires. Il faut que cesse tout ce qui peut représenter une aide pour l'économie de la première puissance militaire du monde. L'économie de l'URSS est militarisée; on y privilégie les canons au détriment du beurre. Aider cette économie, c'est favoriser la guerre. Que les dirigeants soviétiques retirent leurs troupes d'Afghanistan, laissent la Pologne choisir son avenir, retirent leurs SS20, peut-être, alors l'économie soviétique pourra-t-elle commencer à répondre aux besoins de la population soviétique?

Pierre BURNAND

POLOGNE

La parole à Solidarnosc

L'AFFAIRE DE TOUS LES TRAVAILLEURS

Sous le titre : «*L'affaire de tous les travailleurs*», Zbigniew Kowalewski, membre du présidium de la direction de Solidarité pour la région de Lodz, à Paris au moment de la déclaration de l'état de guerre, a adressé un appel aux classes ouvrières d'Europe, publié dans *Le Monde* du 17 décembre. Nous le reproduisons ci-dessous. Depuis, les membres de Solidarité à l'étranger ont constitué un comité de coordination. Kowalewski fait partie du comité créé en France.

Les conquêtes de la grève nationale d'août 1980 ont ouvert une nouvelle phase de la lutte des travailleurs polonais décidés à prendre leurs affaires en main. Aujourd'hui, la contre-révolution est une réalité en Pologne. Le pouvoir bureaucratique, plongé depuis des mois dans une crise sans précédent, use de ses dernières armes. Devant l'inertie de l'administration civile de l'Etat, qui avait perdu toute capacité à diriger le pays, et devant la décomposition des bases du POUP, le pouvoir a considéré que sa dernière planche de salut résidait dans son appareil militaire. L'état de guerre instauré par le général Jaruzelski contre la classe ouvrière et contre la société tout entière tente d'écraser la révolution ouvrière par des méthodes qui relèvent d'un véritable terrorisme d'Etat...

Ces derniers mois, l'incapacité de l'appareil d'Etat et du parti au pouvoir à satisfaire les besoins matériels les plus élémentaires est devenue évidente aux yeux de tous. Néanmoins, les travailleurs mettaient leurs espoirs dans la réforme économique fondée sur l'autogestion ouvrière qui devait entrer en vigueur à partir de janvier 1982, les libérant d'un strict contrôle de la bureaucratie centrale et leur permettant de prendre le pouvoir dans les entreprises. Le développement d'un contrôle social sur la politique économique et la perspective des premières élections libres aux parlements locaux, le printemps prochain, renforçaient ces espérances.

Au mois de novembre, l'abandon inattendu de la part du gouvernement de son propre projet de réforme économique et la décision de concentrer encore plus le pouvoir économique entre les mains de l'appareil bureaucratique provoqua une grande tension sociale. Dans de nombreuses entreprises et certaines régions, les travailleurs de Solidarité commencèrent dès lors à se préparer à la grève active afin d'exercer un contrôle sur les moyens de production et de distribution, d'instaurer une véritable autogestion et d'imposer une réforme économique par le bas, au travers d'un vaste mouvement de masse.

Simultanément, pour assurer l'autodéfense en vue de la prise en main des entreprises et de leur gestion par les travailleurs, Solidarité commença à préparer la mise en place de gardes ouvrières. La question de savoir qui devait détenir le pouvoir — une minorité privilégiée ou les masses laborieuses elles-mêmes — commença à être discutée au sein de Solidarité.

Une situation directement révolutionnaire surgit dès lors en Pologne. C'est alors que la hiérarchie de l'armée polonaise décida de mener à terme les préparatifs du coup d'Etat pour imposer sa dictature. Préparatifs qui avaient commencé depuis un an, mais auxquels, dirigeants de Solidarité, nous avions prêté une attention insuffisante.

Aujourd'hui, le recours aux baïonnettes supprime non seulement la possibilité d'un socialisme ouvrier et autogestionnaire auquel aspirent les syndicats libres et les masses laborieuses polonaises, mais également les droits élémentaires de l'homme, du citoyen et du travailleur.

La révolution polonaise, qui constitue l'une des expériences les plus avancées et les plus audacieuses au monde du point de vue de l'émancipation des travailleurs, court le péril de se voir écrasée. La classe ouvrière et le peuple polonais sont décidés à résister, mais ils ont besoin d'un appui unitaire et déterminé de la part des travailleurs du monde entier, et en premier lieu des puissantes organisations syndicales d'Europe occidentale. La défaite de Solidarité représenterait leur propre défaite. Ce qui se passe aujourd'hui en Pologne est l'affaire de tous les travailleurs.

APPEL DU COMITÉ DE COORDINATION DU SYNDICAT SOLIDARNOSC EN FRANCE

Nous, dirigeants, militants et adhérents du Syndicat indépendant et autogéré Solidarité, actuellement à l'étranger, avons décidé de créer ce jour un comité de coordination ayant pour objectif de représenter notre syndicat, hors des frontières polonaises, en l'absence temporaire de ses représentants mandatés.

Nous reprenons à notre compte l'appel lancé par les travailleurs polonais en grève à l'opinion publique internationale : «*Ne restez pas les bras croisés à regarder la tentative d'écraser les débuts d'une démocratie en plein cœur de l'Europe*».

Nous lançons un appel à l'opinion publique, aux syndicats, aux partis politiques, aux gouvernements : la réaction vigoureuse des peuples du monde entier peut puissamment contribuer à stopper la répression et à rétablir les libertés, même si le sort de la Pologne dépend surtout des Polonais eux-mêmes. Faites ce qui est en votre pouvoir, par tous les moyens moraux, politiques et économiques pour faire comprendre aux autorités militaires de Varsovie et au pouvoir politique soviétique que le monde n'acceptera pas la guerre menée contre la nation polonaise.

Nous nous donnons la tâche :

- informer l'opinion mondiale sur la lutte de la société polonaise
- contrecarrer les manipulations de l'information émanant des pays membres du Pacte de Varsovie
- mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour aider la résistance polonaise.

Paris, le 16 décembre 1981



Zbigniew Bujak. Aujourd'hui dans la clandestinité, il est le principal dirigeant de Solidarité à avoir échappé à la rafle du 13 décembre.

ON NE DISCUTE PAS AVEC LES ARMES

Dans une déclaration datée du 5 décembre, soit une semaine avant la mise en place de l'état de guerre, le président de Solidarité de la région de Gorzow écrivait : «*On ne discute pas avec les armes*». Il montre que, au niveau du pouvoir, une partie au moins de l'appareil avait décidé d'en finir avec la politique de renouveau et d'entente nationale, ce qui signifiait l'état d'exception et la répression, trop connue du peuple polonais. Voici de larges extraits de ce texte :

(...) La résolution du 6^e plénum du Comité central du POUP vise à imposer à la Diète des textes sur les moyens exceptionnels qui pourraient servir selon l'avis du Comité central, au « rétablissement de l'ordre » dans le pays.

C'est, au fond, un essai pour créer une situation d'état d'exception qui conduirait à la confrontation entre un pouvoir armé et une société désarmée.

Au POUP, il y en a environ 10 000. Et la moitié d'entre eux sont dans notre syndicat. Chaque jour diminue le nombre d'adhérents du POUP. En effet, ces derniers jours, une masse de gens ont rendu leur carte de parti. Durant un an, les rangs du POUP dans notre région ont fondu de 50%.

Il en est ainsi dans le pays tout entier. Il n'est resté qu'une poignée de membres du POUP. Convulsivement, ils s'accrochent au pouvoir.

Avant la séance plénière de la Diète, qui doit se dérouler vers la fin de la semaine, nous devons préciser notre position face aux tentatives du POUP d'imposer de tels textes. (...)

Nous sommes pour l'entente. Mais, pour cette entente, on ne peut nous forcer avec la menace de la prison, des armes et de la faim par dessus une année de luttes pour la liberté et la dignité de l'homme. Nous ne nous désavouons pas nous-mêmes. (...)

Nous ne serons pas des traîtres. Les conditions de l'entente nous les avons déjà plus d'une fois déterminées.

Nous pouvons tendre la main aux gens qui ont les mains aussi propres que les nôtres, aux gens dont les intentions sont claires et propres et qui ne tiennent pas une arme qui à chaque moment peut être dirigée contre nos cœurs.

Nous comprenons que l'entente nationale est la seule et la dernière chance de garder le pouvoir pour le POUP.

Nous savons qu'en ce moment, le parti perd le sens des réalités et au moment de sa défaite, il peut porter la main aux moyens les plus drastiques qui créent les illusions d'avoir un pouvoir effectif.

Nous avons quand même l'espoir que dans le POUP et dans la Diète, il y a des gens qui comprennent l'idée d'une véritable entente.

Ainsi qu'en l'année 1980, le bon sens a triomphé, de même aujourd'hui, nous avons une chance de régler nos problèmes de manière digne de la nation polonaise.

Aujourd'hui, nous avons même une situation beaucoup plus avantageuse. En effet, la société était à cette époque désorientée.

Aujourd'hui, elle sait parfaitement ce qui est nécessaire à notre patrie afin d'y faire régner le calme, la liberté, le bien-être et la confiance dans le pouvoir.

Nous avons déjà fait beaucoup en ce sens. Il serait bon que le pouvoir entende la voix du peuple et en toute humilité, commence à réaliser son programme de renouveau.

DES PROPOSITIONS CONCRETES DE SOLIDARITÉ EN FRANCE

Après avoir remercié tous ceux qui, en France, ont spontanément aidé le peuple polonais, le Comité de coordination de Solidarité en France adresse cet appel à l'aide :

(...) Pour concrétiser votre et notre aide, nous proposons une série d'initiatives que vous pouvez prendre :

Ecrire à la Commission des droits de l'homme auprès de l'ONU, à la Croix rouge internationale et au Bureau international du travail, pour leur demander d'envoyer une mission enquêter sur les conditions des personnes emprisonnées en Pologne.

Ecrire à l'ambassadeur de Pologne en France pour demander aux autorités polonaises :

— la libération immédiate de toutes les personnes détenues en Pologne,

— la suppression de l'état de guerre et le rétablissement des droits civiques et des droits syndicaux,

— que les organisations humanitaires et syndicales internationales aient accès aux prisons et aux camps.

Ecrire à l'ambassadeur d'URSS en France pour faire part aux autorités soviétiques de votre indignation quant au coup de force militaire appuyé par l'URSS en Pologne.

Arborer un badge Solidarnosc (distribué par la CFDT) pour manifester votre soutien à la Pologne.

Aider financièrement « Solidarité Pologne » — envoyer chèque postal (CCP Paris 49.50 L — préciser « Solidarité Pologne ») ou bancaire au compte de Comité de coordination du Syndicat Solidarnosc.

Nous avons déjà vécu décembre 1970 : pendant la délibération à ce moment aussi, du 6^e plénum du Comité central, la direction du POUP et du gouvernement a pris la décision de décréter les moyens exceptionnels. Nous savons ce que cela a significé pour la société.

Les descriptions des interrogatoires à la MO et la SB (police en tenue et politique) conduits à cette époque sont dignes des souvenirs des martyrs dans les prisons et les camps de concentration hitlériens et russes.

Nous savons aussi qu'au nom de la « défense légitime », la police et l'armée ont tiré sur des ouvriers sans défense.

Les gens qui ont été responsables du déroulement de ces journées sont aujourd'hui aux plus hauts postes du POUP. Ils sont prêts à recommencer les massacres de 1970. Nous ne permettrons pas cela.

La Diète qui, ces derniers temps, essaie de représenter ses électeurs ne peut décider de tels textes. Elle n'a pas un tel droit.

Dans notre région, 120 000 citoyens appartiennent à Solidarité.

POLOGNE

Quelles sont les forces qui ont lutté pour le renouveau?

«La politique de renouveau socialiste» : ce maître-mot de renouveau, tant de fois avancé en Pologne depuis août 1980, a vite reçu l'adhésion de toutes les forces politiques et syndicales françaises de gauche, PCF et CGT compris.

Mais nous voudrions ici insister sur une réalité trop souvent occultée : qui, en Pologne, a été le promoteur de ce renouveau, qui l'a voulu, s'est battu pour sa réalisation dans la vie?

Claude LIRIA

En juillet 80, quand les ouvriers polonais se mettent en grève, c'est pour eux le seul moyen d'obtenir du gouvernement, censé être leur représentant, l'annulation des hausses de prix des produits alimentaires.

En août 80, quand les chantiers navals de Gdansk, suivis bientôt de 180 autres entreprises de la même région, se mettent en grève, il est clair pour les travailleurs polonais que la lutte est le seul moyen d'obtenir du gouvernement qu'il s'assoie à la table des négociations pour discuter des 21 revendications du comité de grève. Mais il faudra encore attendre 19 jours pour que, le 31 août, soit signé l'Accord de Gdansk : 19 jours de grève, de plus en plus étendues, 19 jours de négociations, tour à tour interrompues et reprises, 19 jours d'hésitations du gouvernement où les acceptations de dialogue succèdent à l'arrestation d'opposants, 19 jours au cours desquels Moscou lance sa première mise en garde.

TOUJOURS SE BATTRE

Mais la lutte des travailleurs polonais ne s'arrête pas à la signature des Accords de Gdansk. De septembre 80 à la promulgation de l'état de guerre fin 1981, Solidarité et les millions de travailleurs qu'il organise vont devoir se bagarrer pour imposer la réalisation effective des accords : menace de grèves générales d'avertissement, grèves locales, rencontres avec le gouvernement, etc...

Le 23 septembre 1980, Solidarité dépose sa demande d'enregistrement (Point 4 des Accords de Gdansk). Il faudra attendre un mois et demi (1), le 10 novembre 80, pour que cette demande soit satisfaite. Encore a-t-il fallu 15 jours de menace de grève générale et de négociations pour que la cour suprême donne raison au syndicat dans le différend qui l'opposait au juge de Varsovie.

Le 15 novembre, un dirigeant soviétique dénonce les «groupes antisocialistes en Pologne».

Janvier 1981 : conformément au point 2 des Accords de Gdansk («Les nouveaux syndicats défendront les intérêts sociaux et matériels des ouvriers»), Solidarité revendique les samedis libres. Des négociations s'engagent avec le gouvernement. Mais il faudra de nombreux arrêts de travail, des conflits locaux et plus d'un mois de négociations pour parvenir à un compromis : trois samedis sur quatre seront libres.

LES PRESSIONS DE BREJNEV

Le 4 mars 1981, après le XXVI^e Congrès du PC d'Union soviétique, une rencontre a lieu à Moscou entre Soviétiques et Polonais. Un communiqué commun exprime la certitude que «les communistes polonais ont la possibilité et les forces de renverser le cours des

événements pour éliminer les dangers pesant sur les acquis socialistes du peuple polonais».

Le 19 mars, des syndicalistes sont passés à tabac par la milice à Bydgoszcz et arrêtés. Les incidents sont dus au refus des autorités locales d'accéder à la demande d'organisation en syndicat indépendant des paysans.

Pour protester contre cette répression de syndicalistes, Solidarité menace d'organiser une journée de grève générale et réclame une enquête et la punition des responsables de la répression. L'Agence Tass présente la situation comme quasi-insurrectionnelle. Soucieux d'éviter la confrontation générale (qui entraînerait l'intervention soviétique) Solidarité engage des négociations avec le gouvernement. A la dernière minute, un compromis est trouvé et la grève générale suspendue sur décision de Walesa.

Le 6 mai, le Parlement donne son accord à l'enregistrement de Solidarité rurale.

Juin 81, nouvelle lettre d'avertissement de Brejnev au parti polonais, avant la tenue du congrès du POUP.

Juillet 81, alors que commencent dans plusieurs villes des «marches de la faim» contre la pénurie alimentaire, Jagielski, négociateur des Accords de Gdansk, quitte le gouvernement.

Le 15 août, Kania et Jaruzelski rencontrent Brejnev en Crimée;



Jagielski et Walesa lors de la signature des Accords de Gdansk.



Le maréchal soviétique Koulikov, commandant en chef du Pacte de Varsovie, a supervisé le putsch.

ils reprennent l'analyse soviétique des événements de Pologne.

Septembre 81 : le 1^{er} Congrès de Solidarité demande un référendum sur l'autogestion et la tenue d'élections libres. La revendication du contrôle des ouvriers sur l'économie était déjà contenue dans le point 5 des Accords de Gdansk qui garantissait le droit d'intervention des travailleurs dans les choix économiques du pays : répartition du revenu national, plan économique à long terme, politique des prix et des salaires, etc...

Le 10 septembre, un message de Moscou rendu public seulement le 17, exige que Varsovie «prenne immédiatement des mesures énergiques et radicales contre les manifestations d'antisoviétisme».

CONTRE LE PROCESSUS DE RENOUVEAU

LA CLASSE OUVRIERE FACE AU POUVOIR

Que prouvent ces événements et leur chronologie? Ils montrent que depuis août 1980, c'est la classe ouvrière polonaise, organisée à Solidarité, qui s'est battue pour mettre en œuvre le renouveau, pour que soient appliqués les Accords de Gdansk.

Ce n'est pas sous la direction du POUP, censé être son avant-garde organisée, ce n'est pas sous la direction du gouvernement, censé être son représentant, ce n'est pas au sein des syndicats officiels, censés défendre ses intérêts que la classe ouvrière polonaise a tracé la politique du renouveau. Mais au contraire, les ouvriers polonais ont dû imposer leurs revendications par la lutte, par les grèves, au gouvernement, au parti et aux syndicats officiels, comme on impose ses revendications dans le cadre d'un pays capitaliste. Le gouvernement polonais n'a pas de lui-même enclenché un processus visant à donner à la classe ouvrière le pouvoir réel dans la société; processus dont nous sommes bien d'accord qu'il ne se fait pas du jour au lendemain, sur simple décret, dans la société socialiste. Mais au contraire, le gouvernement polonais a tout fait pour freiner le processus mis en branle par la classe ouvrière polonaise. Il a tout fait pour entraver l'application des Accords de Gdansk. Constamment écartelé entre les exigences de Moscou et les revendications populaires, le pouvoir n'a cédé à ces dernières que devant la pression du rapport de forces en faveur des ouvriers.

Nous ne voulons pas dire qu'au sein du POUP, il n'y avait pas des partisans sincères du renouveau. Mais ce ne sont pas eux qui ont dirigé l'évolution de la situation. La mise sur la touche de Jagielski, négociateur de Gdansk, la démission de nombreux militants du POUP en sont un indice.

Et les derniers mois, les avertissements de Moscou se faisant toujours plus menaçants, le pouvoir polonais a décidé d'en finir avec un renouveau, à peine entamé d'ailleurs.

Bien des points de l'Accord de Gdansk n'ont jamais été appliqués : le temps de parole à la télévision pour Solidarité, le droit à l'information sur la gestion de l'économie, le droit de contrôle de la société sur les médias.

Et à partir du moment où Jaruzelski décidait de suspendre le droit de grève, malgré l'opposition du Parlement, il est clair qu'il voulait vider de son contenu le renouveau. La répression des élèves pompiers a été le signal d'alarme.

Dans ces conditions, le gouvernement montrait son opposition totale au processus enclenché par la classe ouvrière. Dans ces conditions, n'est-il pas évident que Solidarité ne «pouvait plus reculer» comme l'a dit Walesa au mois de novembre. Trois semaines plus tard, la suspension de toutes les libertés en Pologne montrait qu'il n'y avait effectivement pas grand'chose à attendre de ce gouvernement.

Tout ceci n'amène-t-il pas à se poser quelques questions sur la nature de ce pouvoir qui aurait dû, vu son étiquette socialiste, être à la pointe du processus visant à donner à la classe ouvrière le rôle dirigeant dans la société? Ce rôle dirigeant, la classe ouvrière de Pologne avait pleinement le droit de l'exiger. En lui refusant, le pouvoir polonais a montré qu'il n'était ni le défenseur ni le représentant de ses intérêts.

C.L.

Le 16 septembre, le bureau politique du POUP dénonce le «programme d'opposition politique» de Solidarité.

Le 25 septembre, alors que depuis plusieurs mois Solidarité propose une réforme économique, le POUP soumet au Parlement un projet de loi sur l'autogestion vidant celle-ci de son contenu démocratique. Le Parlement propose des amendements conformément aux orientations de Solidarité et adopte le projet amendé.

Le 15 octobre, Solidarité obtient du gouvernement le blocage des prix des produits alimentaires.

Tandis que commence une violente campagne contre Solidarité, Jaruzelski cumule les fonctions de dirigeant du POUP, dirigeant du gouvernement et ministre de la Défense.

Le 28 octobre, Solidarité organise une grève générale d'une heu-

re pour que cesse la répression de ses militants. Le syndicat réclame toujours un «contrôle social» sur la gestion économique.

Les 30 et 31 octobre, le Parlement demande l'arrêt des grèves en cours. Mais le général Jaruzelski n'a pu obtenir le vote de la loi antigreve qu'il proposait.

4 novembre : rencontre entre Solidarité, l'Eglise et le gouvernement. Solidarité réclame toujours la mise en place de l'autogestion.

Le 18 novembre commencent les négociations avec le gouvernement en vue du «conseil d'entente nationale».

Mais les menaces se précisent contre Solidarité : le 22 novembre, la police fait une descente au domicile de Kuron, animateur de l'ex-KOR.

Le 24 novembre, le maréchal soviétique Koulikov, commandant en chef du Pacte de Varsovie, rencontre Jaruzelski. Le 28 novembre, le journal soviétique *Izvestia* écrit : «La contre-révolution aspire au pouvoir» en Pologne.

VERS L'ETAT DE GUERRE

Les 27 et 28 novembre, au plénum du POUP, Jaruzelski annonce qu'il va tout faire pour obliger le Parlement à suspendre le droit de grève. Il parle d'une loi donnant les «pleins pouvoirs» à son gouvernement.

Le 2 décembre, la police évacue les élèves de l'école des pompiers en grève. Walesa riposte par une «alerte immédiate à la grève dans toutes les sections».

Les négociations avec le pouvoir se poursuivent depuis deux semaines. Elles ne donnent rien, Walesa estimant qu'«on ne peut pas reculer».

Devant les mesures d'exception qui se dessinent et la répression des grèves, Walesa estime au cours d'une réunion à huis-clos qu'il n'y a plus grand'chose à attendre de ce gouvernement. Son intervention, enregistrée secrètement, est diffusée par la radio pour prouver que Solidarité veut organiser le renversement du pouvoir.

Le 13 décembre, l'état de guerre est décrété, Solidarité suspendu, ses dirigeants internés.

POLOGNE

L'onde de choc

CFDT

renforcer la solidarité

Le gouvernement militaire installé par la force en Pologne continue à régner par la force. Comme tous les pouvoirs conquis par coup d'Etat, il appelle « normalisation », l'oppression qu'il impose lui-même, comme s'il s'agissait d'un retour à la vie normale.

Une seule source d'information, l'officielle Radio-Varsovie, parvient à l'opinion publique internationale, qui risque de se laisser intoxiquer par cette apparence de calme et des nouvelles rassurantes diffusées sans aucune preuve.

Après les arrestations, les sévices, les morts, la suppression des libertés individuelles et collectives, les procès commencent : trois ans et demi de prison pour activités syndicales et faits de grève... et ce n'est que l'information officielle. D'autres procès suivront, plus spectaculaires et plus graves dans les condamnations.

Pour le peuple polonais, la seule normalisation possible, le retour à une vie normale déjà difficile, c'est :

— la fin de l'état de guerre, l'abrogation de la loi martiale,

LUCIEN POSTEL

On en discute

Lucien Postel est rédacteur en chef de la revue *CGT Le Peuple*. Cet article a été publié en éditorial de l'édition datée du 16 au 31 décembre 1981.

Pologne!... Une nouvelle fois un pays socialiste est à l'avant-scène mondiale, parce qu'il s'y passe des événements dramatiques.

Il faudra bien un jour que l'on discute et que l'on aille plus avant encore sur les causes qui font qu'on en arrive là, dans un pays socialiste, dans un pays où la classe ouvrière est au pouvoir.

La démocratie socialiste ne peut passer que par l'adhésion

— la libération de tous les prisonniers.

— le retour aux libertés d'expression, d'association et en particulier aux libertés syndicales et au droit de grève.

— le rétablissement de Solidarnosc dans la plénitude de ses fonctions et de ses moyens.

Les espaces de libertés conquis pacifiquement pendant dix-huit mois par Solidarnosc doivent être restitués aux travailleurs et au peuple polonais.

La voix des travailleurs et du peuple polonais est étouffée.

La CFDT lance un appel à l'opinion pour qu'elle refuse de se laisser intoxiquer par les fausses informations du pouvoir militaire en Pologne et qu'elle amplifie l'effort de solidarité avec le peuple polonais. Il ne faut accepter ni relâchement des interventions et de l'information, ni fatalisme des gouvernements. La liberté de tous est aujourd'hui en jeu à travers l'oppression que subissent les travailleurs et le peuple polonais.

Paris, le 29 décembre 1981

LUCIEN POSTEL

On en discute

consciente et constructive des travailleurs. Etre incompris de ceux-ci démontre à l'évidence qu'une mauvaise route a été suivie.

Je ne pense pas, mais pas du tout, que c'est l'arrestation de milliers de militants ouvriers membres de «Solidarité», et parmi eux les principaux responsables, qui résoudra les aspirations légitimes de tout un peuple.

Leur libération, la négociation, la fin de l'état d'urgence peuvent conduire à un retour normal de la vie démocratique en Pologne. Il y a déjà eu trop de victimes, il ne faut plus que le sang coule.

Oui, c'est dans cet esprit que je suis solidaire des travailleurs polonais.

LE MRAP DÉNONCE L'ANTISÉMITISME

Le Bureau national du MRAP, profondément ému par le drame que connaît le peuple polonais, dont il s'affirme solidaire, condamne les manifestations d'antisémitisme qui ont pris la forme d'inscriptions et d'affiches, et d'une émission de la télévision contrôlée par l'armée.

Le Bureau national décide d'intervenir auprès de l'ambassadeur de Pologne à Paris. Le recours à de telles méthodes, qui ont fait tant de mal à la Pologne dans le passé lointain et récent, ne saurait en aucune façon contribuer à une issue démocratique de la crise actuelle.

LE SNPES-FEN

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES-FEN) considère que les mesures prises hier par les autorités polonaises constituent une atteinte grave aux libertés syndicales et à l'exercice de la démocratie.

Aujourd'hui beaucoup s'émeuvent sur la situation en Pologne. Une grande partie est sincère.

Une autre partie ne le fait pas sans arrière pensée, mais avec la volonté de porter un coup à l'idée même du socialisme.

Déplorons que là où est instauré le socialisme on leur en donne la possibilité.

Oui, aujourd'hui j'ai « la Pologne au cœur », comme j'avais « le Vietnam au cœur » quand il était écrasé par les bombes américaines, comme j'avais « le Chili au cœur »

PAUL NIEZNALSKI

Pour rester fidèle

Ex-membre du Comité fédéral du Rhône du PCF — il n'a pas repris sa carte en janvier 1980 à la suite de l'invasion de l'Afghanistan —, ex-secrétaire de l'Union syndicale CGT de la métallurgie du Rhône, Paul Nieznalski a quitté la CGT le 14 décembre pour protester « contre l'inaction » de son syndicat face aux événements de Pologne. Voici de larges extraits de la lettre qui a fait distribuer aux travailleurs de « Sigma Diesel » de Vénissieux où il était membre du bureau de la section CGT.

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris les prises de position de la CGT (dont j'étais membre depuis 1948) concernant les graves événements de Pologne qui viennent de se produire.

Je ressens comme une humiliation le fait que la CGT dise « que tous les amis des travailleurs polonais et de la Pologne qui souhaitent les aider et qui veulent préserver les possibilités positives, ont à faire preuve de mesure et de sens des responsabilités ».

Je ne peux pas accepter cette humiliation, et je me devais de ce fait, prendre mes responsabilités dictées selon ma conscience d'homme.

J'ai donc rendu ma carte syndicale CGT en précisant que je ne la reprendrais que lorsque la CGT prendra une position juste vis-à-vis des graves événements de Pologne.

Je suis allé manifester le lundi

quand on assassinait Allende, comme aujourd'hui j'ai « le Salvador et la Turquie au cœur », et encore bien d'autres pays qui luttent pour les libertés.

Soyons solidaires des travailleurs et des syndicats polonais, contribuons à favoriser le rétablissement rapide d'un véritable dialogue pour que la Pologne puisse résoudre ses énormes problèmes.

Une société de liberté, de responsabilité, ne peut se faire qu'avec les travailleurs.

14 décembre dans les rues de Lyon, des Terreaux jusqu'à l'ambassade de Pologne, parce que j'estimais que c'était mon devoir et conforme à mes idées et ce n'est pas pour autant que je m'assimile avec les forces de droite. Je suis prêt à les dénoncer de vouloir exploiter les événements de Pologne dans un but politique. (...) J'estime que la CGT a commis une erreur grave au travers de ses positions de ne pas appeler les travailleurs à manifester pour dénoncer l'instauration d'une dictature militaire en Pologne, qui abolit toutes les libertés syndicales et politiques et qui va jusqu'à arrêter les militants syndicaux de «Solidarité» qui ont été démocratiquement élus par les travailleurs.

Je prends encore mes responsabilités en disant que l'URSS fait partie de ceux qui se sont ingérés dans les affaires intérieures de la

1981). «...je dis qu'il n'y en aura pas » (*L'Humanité* du 24 mars), etc. Brusque renversement de vapeur depuis le 13 décembre : l'intervention « extérieure » est menaçante et la solution Jaruzelski est la seule susceptible de l'éviter.

Cet énième retournement de la direction du PCF laisserait indifférent s'il ne discréditait et n'affai-

GUY BARBIER

La Pologne au coeur

Guy Barbier est l'un des 25 journalistes communistes qui ont demandé aux dirigeants du PCF de condamner le coup de force de Pologne.

« Je n'ai jamais manifesté d'inquiétude sur une intervention étrangère, elle est impensable. » (G. Marchais, *L'Humanité* du 12 mars

Pologne et ont constamment fait peser l'épée de Damoclès sur la tête des Polonais d'intervenir militairement.

J'ai toujours entendu dire qu'un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. N'est-ce pas le cas pour la Tchécoslovaquie, l'Afghanistan et également pour tous les citoyens soviétiques dissidents en les internant dans les hôpitaux psychiatriques ou dans les camps de concentration ? Est-ce cela le socialisme ?

S'il est vrai que la situation en Pologne était très grave du fait de l'héritage du passé et de la désorganisation économique et la pénurie, je pose alors la question : que faisaient les militants communistes et syndicaux polonais pour ne pas mettre en garde leurs dirigeants devant cette situation qui durait depuis des années et qui a même fait couler le sang ?

Est-ce cela les représentants des travailleurs et du peuple ? Faut-il s'étonner de la création de plusieurs forces d'oppositions dont la principale était la création du syndicat «Solidarité», soutenu par l'Eglise catholique et qui a joué un rôle capital dans ces événements ?

Posons-nous la question ? Pourquoi les églises étaient pleines à craquer comme je l'ai vu des mes propres yeux ? Est-ce uniquement par la croyance de Dieu ? N'était-ce pas aussi une forme d'opposition devant les injustices et le manque de libertés ? (...)

Je n'hésite pas à dire qu'en Pologne, le véritable socialisme a été galvaudé, sinon la situation qui dure depuis 15 mois ne se serait jamais produite.

GUY BARBIER

La Pologne au coeur

1981). «...je dis qu'il n'y en aura pas » (*L'Humanité* du 24 mars), etc. Brusque renversement de vapeur depuis le 13 décembre : l'intervention « extérieure » est menaçante et la solution Jaruzelski est la seule susceptible de l'éviter. Cet énième retournement de la direction du PCF laisserait indifférent s'il ne discréditait et n'affai-

Le putsch qui a eu lieu en Pologne a provoqué une multitude de réactions en France, des prises de position, des manifestations. Les échos que nous en donnons ici n'en indiquent qu'un bien petit aperçu. Les événements de Pologne sont de ceux qui marquent en profondeur et après lesquels les choses ne peuvent plus être tout à fait comme avant.

blissait par un peu plus un grand parti. S'il ne révélait aussi un usage fort intéressé de la référence à l'Union soviétique : critique, voire alarmiste, ou au contraire dithyrambique selon qu'on veut se faire passer pour démocrates ou pour « révolutionnaires ».

Le général Jaruzelski aurait aussi prévenu, comme il le dit lui-même, une guerre civile, une insurrection sanglante déclenchée par Solidarité ou du moins par ses extrémistes.

Il y a deux ans, après l'invasion de l'Afghanistan par l'armée soviétique le 27 décembre 1979, *L'Humanité* titrait : « Le massacre devait avoir lieu le 2 janvier » (N° du 19 janvier 1980), et Charles Fiterman expliquait : « Le choix est simple : ou bien ce pouvoir démocratique (sic)... ou bien... un Chili multiplié par dix ou par cent. » (*L'Humanité* du 9 janvier 1980).

A Prague aussi, les Soviétiques étaient intervenus pour empêcher un coup d'Etat téléguidé par les revanchards de Bonn. Toujours, depuis Staline, la vigilance révolutionnaire a, à chaque fois et à temps, déjoué les infâmes complots des ennemis du peuple... Car toujours factieux et aspirants dictateurs se couvrent du drapeau de la défense de la légalité menacée et font couler le sang sous prétexte d'éviter une Saint-Barthélemy.

Je me souviens, il y a huit ans déjà, du putsch de Pinochet, un général ministre réputé loyaliste et ardent patriote comme Jaruzelski, devenu subitement le champion sanguinaire de la lutte contre la « subversion ». A *L'Humanité*, nous pressions de questions non envoyées spéciaux rentrés récemment de Santiago : « Les ouvriers ont-ils des armes ? Les milices d'usines vont-elles résister ? Le contingent basculera-t-il ? ». Trois mois après, en décembre, nous accueillons les premiers réfugiés chiliens, nos camarades du parti et d'*El Siglo*. C'était le temps de l'émotion et d'une solidarité sans retenue... C'est en pensant à ces hommes et à ces femmes courageux, injustement contraints à l'exil à l'autre bout de la terre, c'est en pensant à leur douleur que j'ai partagé, qu'aujourd'hui je me sens solidaire de ce nouveau pays crucifié : la Pologne.

Militant communiste, j'ai choisi

depuis longtemps mon camp : celui des dominés et des exploités. Avec le réalisme qui sait que tous les empires, mêmes ceux issus de Yalta, s'effondrent tôt ou tard sous la pression des peuples, lesquels font, en définitive, l'histoire. En rejetant cette paradoxale conception de la lutte des classes qui aboutit à approuver l'écrasement militaire de ce qui est indiscutablement toute une classe ouvrière ou au moins à s'y résigner au nom des intérêts supérieurs du « socialisme » : non ! Une issue positive à la crise est possible, et un Dubcek polonais aurait conduit le processus de renouveau main dans la main avec Walesa. Et je laisse à Giscard et, hélas (!) à Georges Marchais le soin, s'ils en

ont le courage, de défendre leur commun ami Gierek, jeté aujourd'hui aux oubliettes... Journaliste communiste, je voudrais m'inspirer de Péri et de Sampaix, exécutés par les nazis, de mes aînés hongrois de 1956 et tchèques (Jiri Pelikan!) de 1968, de mes confrères polonais actuels : mon camarade communiste Bratkowski, président du syndicat des journalistes de l'abbas et mon camarade catholique Tadeusz Mazowiecki, rédacteur en chef de l'hebdomadaire de Solidarité. Tous adeptes du journalisme militant, pas du journalisme militaire...

Si l'humanité rime avec solidarité.

EMMANUEL MAFFRE-BAUGE

Solidarité avec «Solidarité»

E. Maffre-Baugé, dirigeant viticole, est député au Parlement européen, apparenté PCF.

Un véritable drame se déroule en Pologne. Devant un tel forfait contre la liberté d'un peuple et contre des milliers d'ouvriers, la conscience se récrie. On ne peut accepter à l'Est ce qu'on a rejeté au Chili, au Salvador, en Argentine. La répression aveugle, où qu'elle se situe doit être dénoncée avec la plus grande fermeté.

Jaruzelski ou Pinochet sont à égalité dans l'horreur.

En tant que parlementaire européen, j'ai voté dans cette assemblée avec l'immense majorité de ceux qui n'acceptent pas que la vie de l'espérance soit étouffée par le baillon d'une dictature militaire. Donc pas de dérobade possible.

Le mal reste le mal où qu'il s'exprime. Les esprits libres doivent soutenir «Solidarité» qui apparaît de plus en plus comme l'âme de la Pologne martyrisée.

Il n'y a pas d'ambiguïté possible à ce sujet mais qu'il me soit permis d'être scandalisé par un certain nombre de gens de droite nostalgiques de leurs idéologies politiques qui aujourd'hui dénoncent pour une fois à juste titre le drame polonais alors qu'ils se sont tout honteusement lorsqu'il s'est agi de dictatures sud-améri-

loin, assis dans leur fauteuil, à une résistance acharnée dont ils n'auront jamais à éponger les siens.

Notre cœur, notre âme et notre conscience souffrent avec la

Pologne martyre. On ne peut soutenir «Solidarité» que par notre solidarité. En tant qu'élus du Parlement européen, en tant qu'homme de gauche, voilà la seule voie possible.

Lille, mardi 29 décembre. Malgré la période des fêtes, plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel du Comité régional de Solidarité avec Solidarnosc.

Initialement, c'est une délégation de Solidarité qui devait être présente. Le coup de force ne l'a pas permis.

Les visages étaient tendus, attentifs et même émus, notamment lors de l'intervention, chaleureusement applaudie, du représentant de la coordination nationale de Solidarnosc en France, Slawomir Czarlewski, par ailleurs membre du secrétariat de la Commission de Solidarité.

La tribune était composée d'un représentant du Comité régional de solidarité avec Solidarnosc Nord/Pas-de-Calais ; de deux représentants de Solidarité, d'un représentant de la revue «Alternative», venu apporter son soutien ; d'un représentant de la Ligue des droits de l'homme et d'un représentant de l'Union régionale du syndicat CFTC ; l'Union régionale de la CFDT et l'UD de la CGT, quant à elles, avaient fait savoir par lettre, qu'elles ne désiraient pas avoir d'intermédiaire dans leurs relations avec le syndicat Solidarité.

Pour le Comité régional Nord/Pas-de-Calais, F. Danielczark rappelait le rôle et les actions du comité : soutenir le syndicat Solidarité en informant et en sensibilisant la population, en collectant de l'argent, des vivres et des médicaments afin de permettre l'envoi de camions en Pologne (un en octobre, et un le 29 décembre) ; maintenir la pression auprès du consulat pour obtenir des visas, exiger des nouvelles de militants de Solidarité dont on connaît les noms à Gorzow ; telles étaient quelques-unes des tâches qu'il fixait afin de montrer au gouvernement polonais que l'opinion française se tenait mobilisée.

M. Brochen, pour la Ligue des droits de l'homme, après avoir dénoncé ceux qui, aujourd'hui, hurlent pour la Pologne, sans avoir jamais hurlé hier pour dénoncer les atteintes aux libertés au Chili ou en Argentine, apportait le soutien de son organisation et annonçait la création d'une Commission de juristes, au niveau national, qui pourrait demander à assister les militants incarcérés.

Dans la genèse qu'il fit du mouvement Solidarité, Slawomir Czarlewski, rattachait les luttes actuelles à toute une tradition de luttes dont celles de 47, de 56, de 68, de 70 à Gdansk et de 76 à Ursus, et qui trouvent toutes leur racine dans la crise économique, et dans le manque de confiance dans les dirigeants du gouvernement polonais.

En rappelant que Solidarité n'était ni antisocialiste, ni contre-révolutionnaire, Slawomir Czarlewski apportait un éclaircissement à toute la droite, de l'UDF au RPR, qui voudrait faire en France, de l'affaire polonaise, le fer de lance de leur campagne anticommuniste. Il situait l'action de Solidarité, dans le cadre d'un «renouveau socialiste», démocratique et autogestionnaire. C'est le sens de la plate-forme en 21 points signée à Gdansk. C'est le sens des réformes proposées.

A une question écrite de la salle qui lui demandait son appréciation sur la position de la CGT, il répondait que le soutien aurait été préférable pour eux, mais que ce qui importait c'était le soutien des syndicats eux-mêmes. Libres à eux de mener le débat auprès des structures, s'ils le désiraient. Là aussi, Solidarité manifestait concrètement la volonté de ne pas s'immiscer dans les problèmes spécifiques et de ne pas apporter d'eau au moulin de certaines sirènes anticégétistes. Il appelait donc à ne pas relâcher l'effort de soutien et à continuer les pressions diverses.

Le PCML, quant à lui, avait soutenu le meeting. Il participe en effet, sur le terrain, aux actions de soutien aux travailleurs polonais, selon les formes que lui donnent les travailleurs de notre pays.

Cette déclaration date du 17 décembre 1981. La municipalité de Nîmes est une municipalité union de la gauche (PS-PSU-PCF) à majorité PCF. Le maire est le député PCF Emile Jourdan ; et le premier adjoint est secrétaire fédéral du PCF.

La municipalité de la ville de Nîmes exprime sa vive émotion devant le tour pris par la situation en Pologne.

Contenance d'exprimer le sentiment profond de l'opinion nîmoise dans sa diversité, elle estime qu'aucun des grands problèmes auxquels sont confrontés la nation et le peuple polonais ne saurait être résolu par la force. Fidèle à ses principes et à sa pratique constante de dialogue et de concertation avec les travailleurs et leurs organisations syndicales représentatives, elle demande que soient libérés les militants syndicaux arrêtés, qui luttaient en Pologne pour la pluralité et pour la défense des droits des travailleurs. Tout en considérant la situation polonaise actuelle

Lille : succès du meeting de soutien à Solidarité

Lille, mardi 29 décembre. Malgré la période des fêtes, plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel du Comité régional de Solidarité avec Solidarnosc. Initialement, c'est une délégation de Solidarité qui devait être présente. Le coup de force ne l'a pas permis. Les visages étaient tendus, attentifs et même émus, notamment lors de l'intervention, chaleureusement applaudie, du représentant de la coordination nationale de Solidarnosc en France, Slawomir Czarlewski, par ailleurs membre du secrétariat de la Commission de Solidarité.

La tribune était composée d'un représentant du Comité régional de solidarité avec Solidarnosc Nord/Pas-de-Calais ; de deux représentants de Solidarité, d'un représentant de la revue «Alternative», venu apporter son soutien ; d'un représentant de la Ligue des droits de l'homme et d'un représentant de l'Union régionale du syndicat CFTC ; l'Union régionale de la CFDT et l'UD de la CGT, quant à elles, avaient fait savoir par lettre, qu'elles ne désiraient pas avoir d'intermédiaire dans leurs relations avec le syndicat Solidarité.

Pour le Comité régional Nord/Pas-de-Calais, F. Danielczark rappelait le rôle et les actions du comité : soutenir le syndicat Solidarité en informant et en sensibilisant la population, en collectant de l'argent, des vivres et des médicaments afin de permettre l'envoi de camions en Pologne (un en octobre, et un le 29 décembre) ; maintenir la pression auprès du consulat pour obtenir des visas, exiger des nouvelles de militants de Solidarité dont on connaît les noms à Gorzow ; telles étaient quelques-unes des tâches qu'il fixait afin de montrer au gouvernement polonais que l'opinion française se tenait mobilisée.

M. Brochen, pour la Ligue des droits de l'homme, après avoir dénoncé ceux qui, aujourd'hui, hurlent pour la Pologne, sans avoir jamais hurlé hier pour dénoncer les atteintes aux libertés au Chili ou en Argentine, apportait le soutien de son organisation et annonçait la création d'une Commission de juristes, au niveau national, qui pourrait demander à assister les militants incarcérés.

Dans la genèse qu'il fit du mouvement Solidarité, Slawomir Czarlewski, rattachait les luttes actuelles à toute une tradition de luttes dont celles de 47, de 56, de 68, de 70 à Gdansk et de 76 à Ursus, et qui trouvent toutes leur racine dans la crise économique, et dans le manque de confiance dans les dirigeants du gouvernement polonais.

En rappelant que Solidarité n'était ni antisocialiste, ni contre-révolutionnaire, Slawomir Czarlewski apportait un éclaircissement à toute la droite, de l'UDF au RPR, qui voudrait faire en France, de l'affaire polonaise, le fer de lance de leur campagne anticommuniste. Il situait l'action de Solidarité, dans le cadre d'un «renouveau socialiste», démocratique et autogestionnaire. C'est le sens de la plate-forme en 21 points signée à Gdansk. C'est le sens des réformes proposées.

A une question écrite de la salle qui lui demandait son appréciation sur la position de la CGT, il répondait que le soutien aurait été préférable pour eux, mais que ce qui importait c'était le soutien des syndicats eux-mêmes. Libres à eux de mener le débat auprès des structures, s'ils le désiraient. Là aussi, Solidarité manifestait concrètement la volonté de ne pas s'immiscer dans les problèmes spécifiques et de ne pas apporter d'eau au moulin de certaines sirènes anticégétistes. Il appelait donc à ne pas relâcher l'effort de soutien et à continuer les pressions diverses.

Le PCML, quant à lui, avait soutenu le meeting. Il participe en effet, sur le terrain, aux actions de soutien aux travailleurs polonais, selon les formes que lui donnent les travailleurs de notre pays.

Cette déclaration date du 17 décembre 1981. La municipalité de Nîmes est une municipalité union de la gauche (PS-PSU-PCF) à majorité PCF. Le maire est le député PCF Emile Jourdan ; et le premier adjoint est secrétaire fédéral du PCF.

La municipalité de la ville de Nîmes exprime sa vive émotion devant le tour pris par la situation en Pologne.

Contenance d'exprimer le sentiment profond de l'opinion nîmoise dans sa diversité, elle estime qu'aucun des grands problèmes auxquels sont confrontés la nation et le peuple polonais ne saurait être résolu par la force. Fidèle à ses principes et à sa pratique constante de dialogue et de concertation avec les travailleurs et leurs organisations syndicales représentatives, elle demande que soient libérés les militants syndicaux arrêtés, qui luttaient en Pologne pour la pluralité et pour la défense des droits des travailleurs. Tout en considérant la situation polonaise actuelle

comme regrettable à tous les égards, elle repousse fermement son utilisation à des fins de politique intérieure française contre le gouvernement d'Union de la gauche et ses orientations novatrices. Enfin, elle souhaite ardemment que le peuple polonais — sans in-

Laura DELMONT

L'HUMANITE ROUGE NE DISPARAITRA PAS !

Ces derniers mois, Combat Socialiste, quotidien du Parti socialiste a cessé de paraître. Il vient d'en être de même pour Charlie-Hebdo. A qui le tour ?

LA PRESSE D'OPINION EN DANGER :

Ces disparitions témoignent des difficultés dans lesquelles se débat de plus en plus aujourd'hui la presse d'opinion. Citons en particulier :

- les coûts de fabrication en augmentation constante: papier, frais d'expédition...
- l'absence de ressources publicitaires
- un réseau de distribution NMPP fait pour les grands média et qui coûte cher aux petits
- l'augmentation de la TVA à partir du 1^{er} janvier 1982.

L'HUMANITÉ ROUGE CONFRONTÉE A CES DIFFICULTÉS

Il faut affronter les dettes accumulées sous Giscard. Les mesures promises par le gouvernement pour la presse d'opinion ne sont encore qu'à l'étude. Mais L'Humanité rouge ne disparaîtra pas, avec le soutien de ses lecteurs et amis.

DEBUT FEVRIER, UNE NOUVELLE FORMULE

Une nouvelle formule a été décidée pour début février, tenant compte à la fois :

- des difficultés financières
- de la nécessité pour les travailleurs de faire entendre leur voix pour obtenir des changements favorables.

L'HUMANITÉ ROUGE hebdomadaire, paraîtra

trois semaines par mois
sur 8 pages au prix de 3,00Frs

la quatrième semaine
sur 16 pages au prix de 5,00Frs

Seul ce numéro sera diffusé en kiosque par les NMPP à partir de début février.

Pour avoir L'Humanité rouge chaque semaine :

ABONNEZ-VOUS 1 an : 150,00 Frs
6 mois : 80,00 Frs

Pour tout nouvel abonné, pour un an, avant le 31 janvier 1982 :

UN NUMÉRO DE PROLETARIAT

Pour aider L'Humanité rouge à surmonter les difficultés financières

SOUSCRIVEZ

L'Humanité rouge ne peut rester à ces prix de vente que si elle est aidée en permanence par ses lecteurs et amis.

Attention
si vous achetez
L'HUMANITE ROUGE
en kiosque

Pour l'avoir chaque semaine,
une seule solution :

ABONNEZ-VOUS

Renvoyez vite le talon ci-contre,
accompagné de votre règlement

(remplir en majuscules)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et bureau distributeur :

S'abonne pour 6 mois : 80,00 Frs soutien 6 mois : 120,00 Frs
 pour 1 an : 150,00 Frs soutien 1 an : 200,00 Frs

(je recevrai un numéro de Proletariat si je suis un nouvel abonné)

Règlement à l'ordre de Presse d'Aujourd'hui

A renvoyer à : Presse d'Aujourd'hui - BP 70 - 94220 CHARENTON

POLOGNE

L'anticommunisme : un recours pour écarter les vraies questions.

A propos des événements de Pologne et des réactions qu'ils ont suscitées en France, l'organe central du PCF parle, à nouveau, de campagne anticommuniste, voire de déchaînement anticommuniste. A nouveau, en effet, car ce fut le cas à d'autres occasions, comme l'an dernier au sujet des réactions qui ont suivi ce qu'on a appelé l'affaire de Vitry, ou encore, il y a deux ans après l'intervention militaire massive de l'URSS en Afghanistan.

C'est plus généralement le cas lorsqu'une position ou une action du PCF se trouve attaquée, combattue ou critiquée par les forces se réclamant de la gauche et qu'il se trouve donc largement isolé.

Il s'agit ici d'aborder quelques aspects de cette question d'ailleurs complexe et dans laquelle nous ne sommes absolument pas neutres, puisque — à la différence de la plupart des autres forces du mouvement ouvrier — c'est en conformité avec nos conceptions, avec ce que nous considérons être les idées et les pratiques communistes, pour défendre le socialisme et le communisme, que nous avons critiqué et combattu aussi bien l'intervention soviétique en Afghanistan que l'action conduite par le maire de Vitry ou le coup de force en Pologne.

Gilles CARPENTIER

L'idée de campagne anticommuniste telle que la développe aujourd'hui notamment *L'Humanité* (comme hier pour Vitry, avant-hier pour l'Afghanistan) vient d'abord appuyer, justifier la position prise sur la Pologne. Cela en gros de la manière suivante : « Si la CFDT et le CNPF, si Maire et Chirac ont des positions voisines et contraire à la nôtre, autrement dit si des forces se réclamant du mouvement ouvrier se retrouvent contre nous aux côtés des pires ennemis de la classe ouvrière, c'est que nous n'avons pas tort. » Ensuite, ceux qui se disent de gauche et mêlent leur voix à celles de la droite sont en fait une fausse gauche et n'ont, comme les autres, qu'un but : affaiblir le PCF (et la CGT), autrement dit : « Si vous pensez tout de même que nous avons tort, ne le dites pas sans quoi vous renforceriez la droite. »

Pour appuyer ce raisonnement, on rappelle à l'occasion la réflexion célèbre du révolutionnaire Bebel : « Quand la réaction m'applaudit, je me demande quelle bêtise j'ai pu faire. » Ceci sans doute à l'intention de ceux qui, en appelant à la grève le 21 décembre 1981 pour protester contre le coup de force de Varsovie, se sont faits « applaudir par la réaction ».

Voyons tout cela d'un peu plus près.

METTRE TOUT LE MONDE DANS LE MEME SAC...?

Il est d'abord manifeste que les Chirac, Le Pen, et autres admirateurs du renouveau à la Pinochet, n'ont rien à faire des intérêts du peuple polonais, comme d'ailleurs de n'importe quel peuple dans le monde. La liberté qu'ils défendent, c'est leur liberté de maintenir l'oppression et l'exploitation de la classe capitaliste française sur le peuple français et d'autres peuples dans le monde ; c'est le droit du monde dit « libre » de maintenir sous sa férule impérialiste des dizaines de peuples du Tiers Monde ; la liberté qu'ils souhaitent au peuple polonais, c'est celle d'entrer dans ce monde « libre » là ; et lorsqu'ils s'en prennent au PCF, à la CGT (jusqu'à s'attaquer tout récemment à des locaux de ce parti) c'est à des forces organisées de la classe ouvrière française, leur ennemi irréductible, qu'ils s'attaquent. Tout cela et leur attitude permanente, constante, dictée par

les intérêts de classe qu'ils représentent, n'a strictement rien à voir avec le mouvement ouvrier.

La CFDT, notamment dans sa quête du socialisme autogestionnaire, s'est toujours placée en organisation concurrente de la CGT et même du PCF, dans le mouvement ouvrier. Si les voies qu'elle préconise, les moyens et les pratiques qu'elle met en œuvre sont discutables (et nous ne nous privons pas, quant à nous, de les discuter), les buts pour lesquels elle prétend lutter sont toujours de rompre avec le capitalisme et l'impérialisme. Son attitude à l'égard des régimes d'oppression, en Amérique latine ou ailleurs n'est certes pas de les soutenir !

Une quelconque similitude de position apparente sur un point ou un autre, n'autorise pas à mettre Chirac et Maire dans le même sac, ni leurs actions...

MASQUER CERTAINES RESPONSABILITÉS...?

A cet égard, il est clair que les travailleurs ont eu un comportement de classe tout à fait normal en étant réticent à suivre, le lundi 21 décembre, un mot d'ordre de grève repris par la presse de droite... non bien sûr pour les intérêts du peuple polonais, mais, en effet, à des fins intérieures, pour creuser les divisions dans le peuple de notre pays et servir ses objectifs de classe capitaliste. Mais il est clair aussi que si le mouvement ouvrier avait eu une attitude unanime, la manœuvre de la droite se serait trouvée sans objet. Ce qui renvoie à la position prise sur le coup de force polonais par le PCF et la CGT, mais sans le moins du monde les justifier.

Et quand *L'Humanité* se félicite tapageusement de ce qu'elle appelle « l'échec total » de cette grève, elle dédouane bien vite la direction du PCF de la responsabilité qu'elle porte dans la division du mouvement ouvrier français sur ce point.

...OU CHERCHER LA VÉRITÉ DANS LES FAITS...

Une similitude de position entre Chirac et Maire n'autorise pas à la mettre dans le même sac. Elle ne suffit pas non plus à garantir la justesse de la position du PCF. D'ailleurs *L'Humanité*, pour appuyer ses thèses sur la Pologne,

fait largement appel à des positions (« responsables ou raisonnables ») de chefs d'Etat ou personnalités gouvernementales européennes, voire américaines, cibles privilégiées en d'autres temps ou sur d'autres points de l'organe central du PCF, et qui, en tout cas, ne font pas précisément partie du mouvement ouvrier. Helmut Schmidt est le plus abondamment cité. Le sont beaucoup moins, les positions des autres partis communistes d'Europe occidentale qui, il est vrai (à l'exception du Portugal) sont opposées à celles du PCF... Sans parler du syndicat Solidarité à qui *L'Humanité* donnait déjà assez peu d'écho et qui n'y a plus du tout la parole, privé dans ce journal de tout droit d'expression : comme en Pologne où le coup de force du général Jaruzelski n'en a toutefois pas (encore) entièrement étouffé la voix.

Non. On ne peut éviter les questions de fond, même si la direction du Parti communiste français les a tranchées dès le 14 décembre en soutenant, dans les faits, le coup de force en Pologne. On ne peut les évacuer au nom d'une quelconque campagne anticommuniste, et cela d'autant plus qu'on est communiste, c'est-à-dire qu'on a la responsabilité et le devoir d'éclairer la voie et le contenu du socialisme.

... POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS POSÉES

Par exemple :

Qui représentait effectivement la classe ouvrière, le peuple, en Pologne ? Le gouvernement, le POUP, les généraux, la milice, ou bien Solidarité ?

Comment un pays où s'est creusée depuis des années une telle contradiction (avec des manifestations aussi violentes que 1970 ou le coup de force de décembre) entre le peuple et l'Etat censé garantir ses intérêts, le pouvoir censé être le sien ; comment un tel pays peut-il être qualifié de socialiste ?

Quel rôle joue l'URSS, normalisant elle-même le printemps de Prague, ordonnant de changer le cours des choses après l'été polonais ou amenant dans un même voyage les troupes russes qui doivent faire régner l'ordre en Afghanistan et l'homme (Karmal) qui doit diriger le pays ?

Comment en est-on arrivé là, après la formidable victoire de la révolution d'Octobre, celles qui ont suivi, et les immenses espoirs soulevés ?

Ces questions-là, entre autres, sont posées aux communistes. Des réponses dépend la définition du socialisme pour lequel on se bat, des solidarités qu'on met en œuvre. Et ces réponses, il faut les chercher dans les faits qui soulèvent les questions et ceux qui les ont précédés.

Ecarter les problèmes, sous prétexte de campagne anticommuniste, ne contribuerait qu'à obscurcir la voie qu'il faut au contraire dégager et éclaircir pour que la classe ouvrière, le peuple de ce pays, s'unissent, se libèrent de l'oppression et construisent le socialisme.

GDANSK SOUS L'ETAT DE GUERRE



Un char devant le monument aux victimes de 1970.



Une barricade est en train d'être construite.



Un cordon de la milice en position.



Un car de la milice a été incendié.

ERYTHREE

L'Ethiopie voudrait définitivement en finir avec la résistance

Depuis le renversement de l'empereur Haïlé Sélassié, allié des occidentaux, l'Ethiopie a connu un certain nombre de changements. Mais le peuple érythréen, à qui les dirigeants éthiopiens continuent comme par le passé de nier le droit à l'autodétermination, doit toujours se battre pour tenter de conquérir son indépendance bafouée.

Claude LIRIA

Après cinq offensives lancées par le régime éthiopien de Mengistu pour tenter d'écraser la résistance érythréenne dirigée par le FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée), une sixième offensive est en cours de préparation.

EN FINIR

Les dirigeants éthiopiens espèrent en finir une fois pour toute avec le problème érythréen. En Ethiopie, le peuple ne veut plus la guerre.

A l'époque de l'empereur Sélassié, les terres appartenaient soit à l'Eglise, soit aux féodaux. Avec son renversement, un grand espoir est né au cœur de la paysannerie éthiopienne, espoir concrétisé dans un premier temps par la réforme agraire qui a distribué les terres aux paysans. Mais aujourd'hui, les paysans sont enrôlés de force dans l'armée. Cette militarisation forcée ne leur laisse plus le temps de cultiver la terre. D'où le mécontentement que le régime voudrait endiguer en en finissant avec la résistance érythréenne.

Sur le plan économique, la guerre coûte cher. De 1974 à 1981, la misère s'est accrue. Sans la paix, le régime sait qu'il ne pourra mettre sur pied une économie équilibrée.

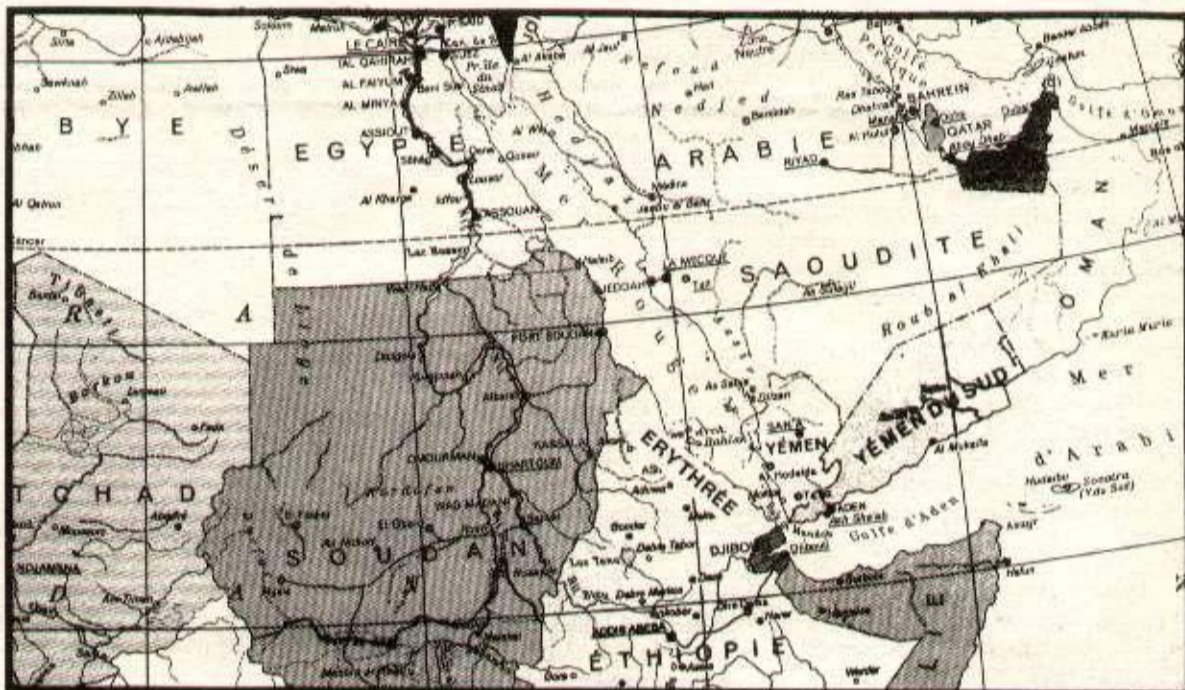
Mais le régime ne veut pas céder aux légitimes revendications de l'Erythrée. L'année dernière, la résistance érythréenne a proposé un plan de paix en sept points, parmi lesquels l'organisation d'un référendum en Erythrée. Mengistu prétend, lui, que 90% de la population est avec lui; dans ces conditions, pourquoi refuse-t-il d'organiser le référendum? Sachant que le peuple érythréen ne se soumettra pas, il préfère la fuite en avant, espérant obtenir par la force des armes la reddition de la résistance, une solution finale du problème érythréen, qui lui permettrait ensuite, prétend-il, de se consacrer à l'édification pacifique

du pays.

Inutile de dire qu'une telle paix fondée sur la négation des aspirations à l'indépendance du peuple érythréen est impossible. Car là où il y a oppression, il y a résistance. Ajoutons que s'il est indéniable que le régime de Mengistu a pu dans un premier temps obtenir l'adhésion d'une grande partie de la paysannerie pauvre, cette adhésion n'a pu être acquise en Erythrée, car la révolution érythréenne dans les zones libérées par la résistance était beaucoup plus avancée qu'en Ethiopie. La population organisée avait mis en place des structures démocratiques, la production était prise en mains par les paysans, etc... Autant de faits qui ont permis à la résistance dirigée principalement par le FPLE d'obtenir l'adhésion massive du peuple d'Erythrée.

QUAND ON REPARLE DU LOUP...

Mais la question de l'Erythrée ne met pas seulement en contra-



dition le peuple érythréen et les dirigeants éthiopiens. Car, au côté du gouvernement éthiopien, on trouve l'Union soviétique.

Du temps d'Haïlé Sélassié, le régime éthiopien était soutenu par l'impérialisme américain. Aujourd'hui, Mengistu est soutenu par l'URSS qui, dans le passé, avait pourtant apporté son aide à la

résistance érythréenne. Pourquoi ce revirement?

La seule explication, c'est que l'Erythrée n'intéresse l'Union soviétique que dans la mesure où ce territoire a un accès à la Mer Rouge, en face de l'Arabie Saoudite et des puits de pétrole. L'Ethiopie sans l'Erythrée n'a aucun intérêt stratégique pour Moscou. Voilà la raison de la volte-face pragmatique de Moscou envers la résistance érythréenne. Pas plus qu'hier, Moscou ne tient compte des intérêts des peuples de la région. Ce qu'il veut, c'est un accès à la Mer Rouge, la possibilité d'y avoir des bases, après avoir perdu la base somalienne de Berbera et ses places fortes d'Egypte.

La rivalité américano-soviétique, la logique des blocs ne laissent pas de place aux revendications d'indépendance et de non-alignement des peuples du Tiers Monde. Tôt ou tard, elle amène l'URSS à se dresser contre les peuples en lutte, dès lors que ces luttes contrecarrent les aspirations à l'hégémonie mondiale de la superpuissance soviétique.

Aujourd'hui qu'une sixième offensive se prépare contre l'Erythrée, la situation n'est pas excellente pour l'armée de Mengistu. Il y a un mécontentement réel parmi les paysans enrôlés de force. Chaque jour, au moins deux soldats désertent.

Le gouvernement a dû renoncer à son objectif d'avoir une armée de 500 000 hommes.

Pour le moment, il semble en outre exclu que Moscou intervienne massivement en Ethiopie par un envoi de troupes, comme on l'a vu pour l'Afghanistan.

LES ARMES CHIMIQUES

Pour toutes ces raisons, la sixième offensive s'oriente plutôt vers un renforcement en armements modernes, meurtriers et sophistiqués. Bien sûr, qui fournira ces armes, si ce n'est l'URSS?

Voilà pourquoi la résistance érythréenne a annoncé que l'armée éthiopienne, aidée à l'heure actuelle par environ 200 conseillers soviétiques, entend s'engager dans l'utilisation d'armes chimiques pour pallier le manque de soldats.

En 1980, la menace d'utilisation d'armes chimiques, contrairement à toutes les conventions internationales, a pu être écartée grâce à une intense campagne internationale. Il doit en être de même aujourd'hui. Plus le régime éthiopien sera affaibli et isolé, et plus la possibilité de négociations avec la résistance érythréenne, conformément au plan de paix en sept points, sera rapprochée.

LE RETRAIT DES CONSEILLERS CUBAINS

Il y a quelques années, le régime cubain avait envoyé des soldats et des conseillers militaires participer au côté de l'armée éthiopienne à la guerre contre l'Erythrée.

Depuis, ces troupes cubaines ont été retirées du front érythréen.

Les hypothèses expliquant ce retrait sont multiples, sans pour autant être contradictoires.

D'abord, si les Cubains se sont retirés du front érythréen, ils sont toujours présents sur le front de l'Ogaden, revendiqué par la Somalie. On peut donc émettre l'hypothèse d'un partage du travail entre Soviétiques et Cubains.

Autre explication: Fidel Castro est maintenant président du Mouvement des non-alignés. Il lui est donc difficile de participer ouvertement à une guerre opposant deux peuples du Tiers Monde, alors que la solution des conflits par la voie pacifique et les négociations est préconisée par le non-alignement. Solution que propose aussi la résistance érythréenne.

Enfin, par le passé, Cuba avait soutenu l'aspiration à l'indépendance de l'Erythrée. Sa volte-face peut-elle être comprise du peuple cubain éduqué dans l'esprit que la résistance érythréenne était anti-impérialiste?

LE SILENCE DES PAYS OCCIDENTAUX

Comment expliquer le silence de la presse et des gouvernements occidentaux sur l'Erythrée, alors qu'il y a quelques années, ce problème était souvent abordé?

En 1978, l'offensive victorieuse de la résistance érythréenne avait stoppé net l'avancée des troupes éthiopiennes. Une victoire rapide de l'Erythrée n'était pas exclue.

Aujourd'hui, cette perspective est moins évidente. La résistance a subi des revers. Qui va gagner, l'Ethiopie ou l'Erythrée? Ce n'est plus si clair qu'en 78. Dans ces conditions, les gouvernements occidentaux se montrent plus prudents; si l'Erythrée doit perdre, ils ne veulent pas détruire leurs chances de développer de bonnes relations avec l'Ethiopie. Alors, on ménage Mengistu. Voilà le sens finalement bien intéressé et bien égoïste du silence de l'Occident. Car les affaires sont toujours les affaires.

Gageons que si la résistance érythréenne, actuellement en position de repli, reprend du poil de la bête, on entendra de nouveau parler de l'Erythrée.

DÉCLARATION SUR LA LIBÉRATION DE 3 000 PRISONNIERS DE GUERRE PAR LE FPLE

La libération de 3 000 prisonniers de guerre éthiopiens est une des importantes résolutions adoptées par le Bureau politique du FPLE au cours des délibérations de sa réunion du 14 au 15 octobre 1981.

La décision de libération de prisonniers de guerre éthiopiens n'est, en soi, pas un événement particulier. Mais cette fois-ci, elle revêt une signification spéciale dans l'histoire de la lutte du peuple érythréen et l'expérience du FPLE du fait du grand nombre de prisonniers de l'armée coloniale éthiopienne libérés en même temps. Par ailleurs, durant les quatre dernières années d'affrontements militaires avec l'armée fasciste d'occupation du Dergue en Erythrée, le FPLE a libéré à plusieurs reprises un total de plus de 3 000 prisonniers de guerre. Non seulement les prisonniers de guerre furent traités de façon humanitaire et plusieurs milliers d'entre eux furent libérés, mais aussi les soldats qui, rejetant la guerre coloniale, désertèrent vers le FPLE furent bien traités et ils furent autorisés à rejoindre la destination de leur choix.

D'autre part, il faut souligner que cet acte humanitaire a lieu lorsque le Dergue intensifie ses atrocités contre le peuple érythréen, décida dans l'escalade militaire de ces offensives d'avoir recours aux gaz meurtriers dont l'usage est inhumain mais aussi hors-la-loi; ainsi, au moment où, des milliers de patriotes érythréens incarcérés dans les prisons éthiopiennes subissent des tortures physiques et morales atroces et des exécutions arbitraires, et aussi pendant que les combattants du FPLE faits prisonniers en combattant héroïquement dans la lutte armée pour la libération nationale sont torturés et assassinés dans ses prisons. (...)

POUPEES BELLA-PERPIGNAN victimes de la restructuration du jouet

On ne le dira jamais assez : après le 10 mai, le patronat, les trusts capitalistes sont toujours là. Ils poursuivent leur politique de restructuration qui s'accompagne de licenciements massifs, de fermetures d'entreprises et du boycott des mesures gouvernementales allant dans le sens des intérêts des travailleurs. La question reste posée de savoir qui l'emportera. Dans le Sud de la France, les travailleurs de Sud-Couleur à Montpellier et ceux des Poupées Bella à Perpignan ont au cœur de cette partie de bras de fer. Malgré leur spécificités locales, ces travailleurs se trouvent confrontés au même problème : restructuration en France du trust des Labos associés (photos), restructuration internationale de la WASAG (groupe allemand du jouet). Le dépôt de bilan a eu lieu. Les travailleurs avec leurs syndicats occupent leurs usines, ils ont le soutien public des élus locaux, des partis de gauche.

En face, les patrons ne veulent rien savoir, ils ont tiré leur épingle du jeu après avoir empêché de juteux bénéfices. Il ne semble pas que les lois en vigueur puissent les obliger, les contraindre à poursuivre une activité qu'ils n'estiment pas assez rentable. D'un autre côté l'objectif affiché du gouvernement est la lutte pour l'emploi. La classe ouvrière, les travailleurs de notre région ont les yeux fixés sur ces entreprises qui ont, en quelque sorte, valeur de test après le 10 mai : quelle en sera l'issue ? Qui va l'emporter ?

Afin de contribuer à développer la solidarité autour des travailleurs en lutte, notre journal a publié de nombreux articles sur Sud-Couleur, dernièrement nos camarades ont rencontré à plusieurs reprises ceux des Poupées Bella et les délégués CGT (Thierry et Pierre) qui ont bien voulu répondre à nos questions.

Correspondant

● **Pouvez-vous nous présenter un peu l'entreprise des Poupées Bella et nous expliquer comment la situation a évolué pour en arriver là ?**

Il y a 20 ans, il y avait 20 000 emplois répartis sur 14 fabricants de poupées en France. La restructuration n'a pas épargné le secteur du jouet et les Poupées Bella, qui à Perpignan (Pyrénées-Orientales) appartenaient à un patron local, ont été rachetées par la WASAG, groupe allemand de la chimie, filiale du groupe Bolheim (parent de Krupp). Actuellement, 1 000 travailleurs, hommes et femmes, sont employés à Bella, dont 270 femmes qui travaillent à domicile, la CGT vient d'ailleurs de les organiser tout spécialement. A Marseille, un soustraiter emploie 30 personnes. C'est dire l'importance de l'enjeu dans un département comme le notre très touché par le chômage (17% de chômeurs). C'est d'ailleurs la plus grande entreprise du département.

Il y a deux syndicats, la CGT qui recueille 85% des voix aux élections professionnelles et FO. Depuis l'occupation (17 décembre), nous fonctionnons en intersyndicale ce qui a renforcé notre unité et permis que nous soyons en grève à 100%.

En fait, c'est depuis 8 mois dé-

jà que la CGT impulse l'action contre ces licenciements que nous sentions venir.

La concurrence internationale est très dure, facilitée d'ailleurs par le rapport 630 de la Commission de Bruxelles qui organise la liquidation du jouet en France en facilitant les importations d'Italie ou d'Espagne.

De ce fait, les patrons ont eu une politique de désengagement progressive avec aucun investissement productif. Depuis 10 ans, la seule amélioration technique a été faite par un technicien de l'entreprise. Pour racheter Bella, les patrons ont liquidé une entreprise de 2 000 ouvriers dans leur pays, ils ont amené ici les machines. Jusqu'à ces dernières années sur un marché de 3 millions de poupées en France, il y avait 1 million de poupées Bella. Mais cette année, il y en a eu que 700 000. La concurrence américaine est également redoutable puisque une poupée « Barbie » du trust américain, fabriquée aux Philippines, est vendue 25 francs sur le marché et son prix de revient est de 6 francs, alors que la poupée Bella, qui a un coût direct de 15 francs sans charge d'exportation, est vendue 45 francs et 58 francs.

A ce jour, nous sommes la dernière entreprise de poupées en France. Nous sommes décidés à préserver les 1 000 emplois et maintenir cette production avec comme but de reconquérir le marché français.

● **Quelle est la situation à ce jour (2 janvier 82) ?**

Avec le dépôt de bilan, la direction avait annoncé qu'elle ne pouvait payer ni nos salaires, ni nos primes, soit un montant de 400 millions de centimes.

Aussitôt, le 17 décembre nous avons sequestré le directeur, M. Mutter et exigé le paiement de nos salaires. On a commencé par nous dire qu'on serait payé par l'Assedic. Mais quand ? Le 10 janvier ? Le 1er février ? Nous avons refusé. Au même moment, deux délégués rencontrèrent, à l'Hotel Matignon, le chargé de liaisons auprès du premier ministre ; et le cabinet du premier ministre s'est engagé à nous verser nos salaires. Nous avons relâché le directeur et avons été payés le 23 décembre.

Nous avons également rencon-

SUD-COULEUR - MONTPELLIER les patrons entravent la création d'une SCOP

Les travailleurs de Sud-Couleur en sont actuellement au 75ème jour d'occupation de leur usine. Les grévistes se battent sur deux fronts : le paiement de leur salaire et la mise en place d'une coopérative ouvrière pour sauver le maximum d'emplois.

Depuis le début de la lutte, rien ou presque n'a été payé aux grévistes, ni salaire, ni prime de licenciement, ni préavis... Or, le

tré le CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) et obtenu du tribunal de commerce la nomination d'un administrateur provisoire pour trois mois. (Nous avons manifesté pour cela le 24 décembre). La réunion du 29 décembre au CIASI avec l'administrateur provisoire et les syndicats a débouché sur des aspects positifs : accord pour démarrer l'activité commerciale dans un premier temps, le 4 janvier et la production le 11 janvier.

Nous avons pour un milliard de centimes de commande, mais l'argent débloqué et les stocks que nous avons nous permettent de tenir jusqu'au 15 février seulement.

Le 4 janvier 82, le CIASI doit examiner la situation. Le gouvernement à la volonté de régler le problème, d'ailleurs le président avait promis, lors de sa campagne, qu'aucun secteur industriel ne disparaîtrait. Ici, on ne comprendrait pas un refus. Par ailleurs, il y a le problème des banques. Vont-elles répondre à la demande de fonds du CIASI ? Notre pression et celles des pouvoirs publics ont permis d'obtenir des fonds pour 6 semaines, mais après ?

● **Quelles sont donc les différentes possibilités ?**

Si à la fin du délai de l'administrateur provisoire personne n'a racheté, l'administration va demander la liquidation des biens. Dans ce cas, nous demandons la nationalisation ou la mise en tutelle de l'Etat sur l'entreprise sous une forme qu'il faut peut-être inventer, mais après le 10 mai, il faut aussi inventer.

● **Le Parti socialiste, à la conférence de presse et par voie de presse, a indiqué qu'il était favorable à une SCOP...**

Nous pas tellement. La SCOP c'est une façon pour le gouvernement de se débarrasser du problème, c'est une solution de facilité avec laquelle nous ne sommes pas d'accord ; d'autant plus que si des mesures globales pour la protection du marché ne sont pas appliquées, on sera coulés en rien de temps. On a l'exemple d'une SCOP à Jouef (jouets) dans le Jura, sur 500 travailleurs, 180 ont seulement été gardés.

Nous ce qu'on demande avant tout, c'est l'emploi de tous. A la limite, on accepterait pour démarrer des réductions d'horaires et un chômage partiel, mais on veut que chacun conserve son emploi et l'adessus nous restons fermes et nous organisons, pour le mardi 5 janvier, une grande manifestation pour l'emploi pour bien montrer qu'on existe, qu'on est là et qu'il faudra compter avec notre détermination.

Nous avons également rencon-

leur dû, multiplient les démarches et les diverses actions. Il est temps que la situation se débloque en leur faveur.

Quant à l'emploi, de nombreux ouvriers sont prêts à participer à une SCOP, permettant ainsi de sauver plusieurs dizaines d'emplois. Une étude sérieuse est en cours et elle peut aboutir rapidement. Là encore, l'obstacle numéro un reste les « Labos du sud » qui ont certainement des projets de relance minimum du laboratoire de Montpellier et donc verraient d'un mauvais œil la création d'une SCOP leur raflant leur clientèle. Pour entraver la création de cette

Correspondante Montpellier

PILOTE - BERCK (62) handicapés et travailleurs à part entière

Notre entreprise qui emploie, avec les mêmes conditions, travailleurs valides et handicapés, est unique en France.

Dans une ville mondiale connue pour la qualité scientifique du traitement des handicapés, l'entreprise « Pilote » a porté à haut niveau l'action sociale et humanitaire.

Elle a démontré depuis 20 ans d'existence que le handicapé avait sa place comme tout un chacun dans la vie économique et que sa complète insertion dans la vie dépend aussi de la considération dont il fait l'objet dans la société.

Aider le handicapé à vivre sa différence le mieux possible c'est considérer l'homme au-delà de l'apparence physique, lui donner sa place dans le monde du travail c'est un droit à sa dignité.

Désaliéner totalement le handicapé après des siècles de rejet, de mépris, de protection ce sera lui reconnaître son identité d'homme et lui donner la dimension à laquelle il a droit.

Pendant tout l'été 1979, les travailleurs de Pilote ont entrepris une remarquable série d'actions menées tambour battant qui ont attiré sur eux l'attention des médias et des pouvoirs publics pour défendre l'exemplarité de leur entreprise et sauver leur emploi.

Les salariés s'étaient adressés aux pouvoirs publics dans le but de chacun conserve son emploi et l'adessus nous restons fermes et nous organisons, pour le mardi 5 janvier, une grande manifestation pour l'emploi pour bien montrer qu'on existe, qu'on est là et qu'il faudra compter avec notre détermination.

A l'origine, l'affaire avait bien démarré. Dans les années 50, un nommé Bigio apporte quelques objets de fantaisie et commande quelques travaux aux handicapés du Centre héli-marin de Berck/Mer, sur la Côte d'Opale, une station balnéaire de 20 000 habitants, réputée pour le traitement des maladies osseuses et la rééducation locomotrice.

Progressivement, Monsieur Bigio quadrille d'autres établissements hospitaliers de la ville. La marchandise est rémunérée à la

pièce. L'accroissement des commandes envoyées de Paris incite finalement notre homme à créer une manufacture spécialisée dans les cadeaux.

L'usine tournera sans problème avec un personnel, fait unique en France, constitué par les deux tiers de handicapés. L'effectif dépassera bientôt 100 personnes.

En 1968, un syndicat CGT s'est créé, les ouvriers ont réclamé une convention collective, de ce fait les salaires ont été ajustés sur ceux de la métallurgie. Vu sous cet angle-là, les travailleurs handicapés devenaient inintéressants pour Monsieur Bigio.

En juin 1977, le Pdg annonçait son intention de fermer l'entreprise. Les travailleurs engagés une lutte, aidés de leur syndicat. La municipalité les soutient et un membre du conseil municipal, ingénieur-conseil au chômage, se propose comme nouveau directeur. Les travailleurs deviennent actionnaires de la nouvelle Société Pilote S.A. 250 actions de 1 000 francs sont émises et achetées par les 110 salariés, mais seuls 125 000 francs ont pu être rassemblés. Un effort évident pour ces hommes et ces femmes aux revenus relativement modestes (2 600 francs par mois en moyenne).

Le fisc, pour sa part, acceptait de ne pas recouvrer certaines sommes impayées. Hélas, cette facilité a été supprimée en 1978 et les aides promises ne sont jamais venues. L'usine marche, les commandes sont là, mais les caisses sont vides. Les fournisseurs ne sont pas payés. Les dettes s'accumulent, la matière première doit être réglée comptant.

La situation se dégrade au point que Monsieur de Bie, Pdg est pressé de déposer le bilan. Au cours d'une assemblée générale, le syndicat CGT de l'usine Pilote a proposé d'engager d'urgence une étude « diagnostic » sur la viabilité, la clientèle, les méthodes de vente, l'organisation et la gestion de l'entreprise. Le Conseil régional du Nord a confié cette étude à un institut de Lille, l'IPA (Institut de préparation aux affaires) qui a conclu à la viabilité de l'entreprise et a entrepris un plan de relance avec les ouvriers de Pilote.

Avec l'aide technique de Monsieur Navarre de l'IPA et de Monsieur Picavet délégué des SCOP, les « Pilote » ont passé en revue tous les problèmes posés par une nouvelle relance en coopérative ouvrière de production.

Dans une SCOP, chaque coopérateur est considéré comme créateur d'entreprise et la prime qui

équivalait à 6 mois de salaire est multipliée par autant de coopérateurs, nous pouvions compter sur une caisse de retraite complémentaire, la « CIRCO » ; une dotation du Conseil général, qui selon la loi, peut aider les coopératives de production et le Conseil régional s'était engagé à boucler le dossier financier.

Diverses actions dans Berck, Montreuil, Boulogne, Arras, Lille, Paris, blocages de routes, du train Paris-Lille, pique-nique sur les marches de la préfecture du Pas-de-Calais à Arras, délégations aux sous-préfectures, préfetures, ministères de la Santé, Travail, de l'Industrie, de la Condition féminine, au Conseil régional.

Monsieur Wilquin, député-maire de Berck, est intervenu plusieurs fois à l'Assemblée. Monsieur Hage, député du Nord et président de la Commission sociale de la région Nord/Pas-de-Calais, avec Monsieur Marchais, secrétaire du PCF, avaient obtenu la promesse de Monsieur Boulon, ministre du Travail, d'une table-ronde avec les différents ministères afin de traiter la situation de Pilote. Pilote S.A. est le seul cas, à cette échelle, d'intégration réussie de handicapés.

Le 20 décembre 1979, une réunion à la préfecture d'Arras (sans participation des ministères concernés) a permis d'entériner la solution Coopérative ouvrière de production avec la participation financière de divers partenaires dont la région Nord/Pas-de-Calais, la ville de Berck et les ASSEDIK pour 1 250 000 francs de capitaux non-remboursables et la CIRCO, le CODEFF et la Confédération des SCOP pour 1 200 000 francs de capitaux remboursables.

Le 2 février 1980, une Société coopérative ouvrière de production est créée. Elle continue comme par le passé de fabriquer des cadeaux, des bijoux fins (argent et plaqué or) et des bijoux fantaisie qu'elle diffuse dans toute la France, par VPC (Vente par correspondance).

Après le dépôt de bilan, les cadres ont quitté l'entreprise. Sur un effectif de 110 personnes, 80 salariés étaient décidés à repartir en coopérative. Le redémarrage s'est effectué avec 40 personnes seulement, les autres devaient être repris progressivement.

Pour effectuer la lourde tâche dont ils avaient la charge : réaliser une bonne opération « Fête des mères », une vingtaine de personnes avaient été affectées au Service commercial et l'autre vingtaine à l'atelier. On peut aisément imaginer les difficultés en y ajoutant les problèmes administratifs, juridiques auxquels a dû faire face le personnel inexpérimenté de Pilote.

Courageusement, ils ont fait face à leur tâche et sont parvenus à vaincre. Mais combien de temps encore allons-nous exiger que les « Pilote » se conduisent comme des héros pour avoir le droit de travailler librement, c'est peut-être à la gloire des « Pilote », c'est moins pour ceux qui seraient susceptibles de les aider et qui ne font rien pour cela. Notre matériel est vétuste, nos locaux dispersés et mal adaptés pour préparer la campagne de Noël. Actuellement, nous sommes à 70 personnes.

Pour cela, les travailleurs de la SCOP-Pilote concourent un plan de développement, celui-ci contient un plan de formation professionnelle, un projet d'informatisation du fichier client, un plan de rénovation des bâtiments et de renouvellement des machines-outils. Ce plan de développement est complété par un plan financier négocié entre le gouvernement et le syndicat représentatif des travailleurs, la CGT, en juillet dernier.

Mais depuis, que s'est-il passé ?

Comment se fait-il que l'établissement public régional ait mis deux mois pour débloquer les salaires d'août et de septembre arrêtant ainsi le fonctionnement de la SCOP et mettant en péril la campagne de Noël ?

Qu'attend-on pour mettre en place le plan financier qui sauverait Pilote, alors qu'actuellement, les crédits seraient donnés au compte-goutte pour payer les dettes les plus pressantes et que l'entreprise est au bord du dépôt de bilan ?

Ne serait-ce qu'un prétexte

GIBERT-JEUNE - PARIS syndicat tout neuf contre patron de choc

Les employés(e)s de Gibert-Jeune (15 bis, Bd St-Denis à Paris) sont en grève depuis le 30 décembre sur les revendications suivantes : treizième mois, revalorisation des bas salaires.

Gibert-Jeune, une des plus grosses librairies parisiennes, emploie plus de 200 personnes sur Paris. Un moyen facile, pour des patrons de « choc » du style des Gibert d'organiser une division méticuleuse du personnel, tout en le privant de droits importants : délégués syndicaux, Comité d'entreprise, etc...

Mais, de « choc » ou pas, les patrons de cette PME modèle ont dû se faire une raison ! En un an, et alors qu'aucune structure syndicale n'existait auparavant, le personnel de Gibert-Jeune vient de se donner les moyens de sa lutte : une section syndicale dans chaque unité du groupe, 12 délégués du personnel et un délégué syndical, le tout avec et dans la CGT.

Ceci entraînant cela, on ne peut plus, comme avant, en raconter au personnel de Gibert-Jeune. Petit à petit, la lutte s'organise autour d'un cahier de revendications élaboré par tous au sein de l'entreprise.

Depuis plusieurs mois, la CGT Gibert-Jeune demande l'ouverture de négociations globales sur cinq revendications-clé, dont le treizième mois et la revalorisation des bas salaires.

Début décembre, le syndicat

pour le gouvernement de démontrer ainsi que l'entreprise est incapable de fonctionner sans aides de l'Etat ?

N'est-il pas vrai que certains élus socialistes ne verraient pas d'un mauvais œil la faillite et la transformation de Pilote en un atelier régional, nouvelle mouture socialiste de l'atelier protégé ? L'élimination de la CGT de la gestion de l'entreprise (n'était-ce pas le seul syndicat à défendre le caractère spécifique de Pilote ?) ne faisant que renforcer nos craintes.

Berck, le 6 décembre

organiser un référendum parmi les employés qui donnent leur appui aux revendications à une large majorité.

Pourtant rien n'y fait : les Gibert restent muets... et le jour de la paye, au vu des « primes de fin d'année » que les Gibert distribuent arbitrairement en lieu et place de treizième mois, la colère s'empare des employés des deux sociétés (comptabilité et magasin de vente) situées au 15 bis boulevard St-Denis.

Le 30 au matin, la grève est votée en assemblée générale du personnel. Des employés des autres sociétés Gibert rejoignent le mouvement.

Immédiatement, les grévistes se rendent aux portes du magasin « pour y organiser la grève, en appelant la clientèle à les soutenir en différant ses achats et en signant une pétition de solidarité ». Le résultat est concluant : en 5 jours, plus de 1 800 clients signent la pétition et versent plus de 1 500 francs en soutien financier.

Cet excellent accueil, de la part de la clientèle, encourage les travailleurs à aller de l'avant.

Pour notre part, nous ne pouvons que nous joindre à toutes celles et tous ceux qui leur apportent leur soutien.

Chez Gibert-Jeune, comme partout en France, s'attaquer aux profits, c'est la bonne méthode pour les travailleurs.

Correspondant

SNCF - PORT ST-LOUIS (13) succès revendicatif des cheminots

48 des 53 cheminots (CGT, CFDT et non syndiqués) de la gare de Port-Saint-Louis ont fait grève du 7 au 14 décembre. Cela ne s'était jamais vu. C'est que depuis des mois et des mois, des problèmes importants se posent aux cheminots de PSL (conditions de travail liées à l'activité importante du port et au manque d'effectifs à la SNCF ; conditions de salaires, etc...). Depuis des mois et des mois, les patrons font la sourde oreille.

Aussi début décembre, les cheminots posent leurs revendications : — prime de 500 francs chacun, revalorisable, — pour ceux travaillant sur le chantier de Graveleau (port à containers), une prime de trans-

port revalorisable de 60 francs par jour, pour tous, quelque soit le kilométrage ou la cylindrée du véhicule utilisé,

— une allocation de repas, — la création de 9 postes et le surclassement de 9 autres.

Enfin des choses élémentaires, comme l'attribution gratuite de vêtements de travail.

Par ailleurs, les cheminots voulaient que les règlements soient respectés (notamment les heures limites de commande de wagons par les clients ; alors qu'à l'heure actuelle, il peut y avoir des ajouts ou des changements jusqu'au dernier moment, ce qui rend le travail beaucoup plus difficile).

Les cheminots veulent aussi pouvoir librement choisir leur

médecin : c'est une revendication nationale qui se pose plus particulièrement à PSL.

Lundi 7 décembre au matin, le responsable SNCF de la région Miramas, PSL, Fos-sur-Mer, vient à la gare pour apporter ses réponses au cahier de revendications. Les cheminots voulaient tous savoir ce qu'il en était. Ceux qui n'étaient pas en service étaient là et les autres ont arrêté le travail. Mais le patron voulait que le travail reprenne avant la discussion. Ainsi donc, d'emblée, la direction refuse de discuter ! Les cheminots refusent cet ultimatum et s'organisent pour la grève, pour populariser leur lutte et obtenir tous les soutiens nécessaires.

Des distributions de tracts sont organisées en direction des cheminots d'Avignon, d'Arles, de Miramas, de Fos-Coussoul, en direction de la population de PSL. Ils rencontrent les dockers de PSL qui les assurent de leur soutien et leur promettent d'arrêter le travail si des jaunes venaient remplacer les cheminots. Les travailleurs en lutte contre les licenciements à Sodishuil viennent aussi leur apporter leur soutien, ainsi que l'ULCGT de PSL. Le secrétaire du syndicat CFDT des cheminots de Miramas et un représentant de la Région CFDT viennent également les soutenir.

Ils organisent des collectes sur les marchés de la région et dans les cafés de PSL où se déroulent des lotos. Après avoir envoyé un télégramme à Fiterman et avoir rencontré le maire PCF de Port-Saint-Louis, les cheminots obtiennent finalement, le 10 décembre, une réunion de négociations à la mairie où la direction lâche la création de 8 postes, une prime de

33Fr/jour au chantier Graveleau, des vêtements de travail gratuits, le respect des règlements.

— aucune sanction pour non respect de préavis (obligatoire dans le règlement SNCF), — principe d'une allocation pour les cheminots travaillant à PSL-méme.

A l'assemblée générale du samedi, la reprise du travail est votée pour le lundi 14 décembre à 4 heures à la quasi unanimité. En posant les conditions suivantes qui devront être remplies fin janvier 82 :

— l'allocation devra être fixée sensiblement égale à celle du chantier Graveleau, avec effet rétroactif au 1er décembre,

— retenue des jours de grève étalée dans le temps.

Ces conditions sont précisées dans une lettre remise au chef de gare le lundi 14 par les cheminots qui ont pour cela arrêté le travail de 8 heures à 9 heures.

L'unité et la détermination des cheminots ont permis cette victoire importante qui devrait être suivie d'une forte syndicalisation des cheminots de Port-Saint-Louis, jusqu'ici peu syndiqués. Ce qui pourra permettre d'envisager d'autres luttes victorieuses.

33Fr/jour au chantier Graveleau, des vêtements de travail gratuits, le respect des règlements.

— aucune sanction pour non respect de préavis (obligatoire dans le règlement SNCF), — principe d'une allocation pour les cheminots travaillant à PSL-méme.

A l'assemblée générale du samedi, la reprise du travail est votée pour le lundi 14 décembre à 4 heures à la quasi unanimité. En posant les conditions suivantes qui devront être remplies fin janvier 82 :

— l'allocation devra être fixée sensiblement égale à celle du chantier Graveleau, avec effet rétroactif au 1er décembre,

— retenue des jours de grève étalée dans le temps.

Ces conditions sont précisées dans une lettre remise au chef de gare le lundi 14 par les cheminots qui ont pour cela arrêté le travail de 8 heures à 9 heures.

L'unité et la détermination des cheminots ont permis cette victoire importante qui devrait être suivie d'une forte syndicalisation des cheminots de Port-Saint-Louis, jusqu'ici peu syndiqués. Ce qui pourra permettre d'envisager d'autres luttes victorieuses.

Correspondant

SEINE SAINT DENIS echos des luttes

DUROI-JACQUET (Blanc-Mesnil)

Duroi-Jacquet est un producteur de pain qui a des usines un peu partout dans le monde, et plusieurs en France. Les profits sont confortables, mais les travailleurs n'en continuent pas mais à faire 46 heures hebdomadaires, avec pour beaucoup le SMIC pour salaire.

A Blanc-Mesnil, en novembre, les travailleurs de Duroi avaient obtenu, par la lutte, le 13ème mois, une prime d'ancienneté, 3% d'augmentation pour le mois de novembre, un week-end sur deux, deux jours consécutifs et le paiement d'une demie heure pour le repas dans le cadre de la journée continue.

En décembre, la direction générale a voulu faire payer aux travailleurs leur succès : 45 fin de contrat à durée déterminée non renouvelée, deux avertissements au délégué syndical. Le 14 décembre, les travailleurs partent en grève, puis décident d'occuper l'usine. Dans la nuit, un commando composé de cadres de l'entreprise et de nerfs de la société tristement célèbre « Century », attaque aux cris de « Tuez les ! » ; à 50, avec barres de fer, gaz lacrymogènes et chiens policiers, blessant les 16 travailleurs présents, dont certains très sérieusement (fractures du crâne).

Du coup, les chauffeurs de Duroi sont entrés en grève, 25 travailleurs ont adhéré au syndicat CGT, et le soutien à la lutte s'est élargi. Finalement les travailleurs de Duroi ont tenu bon, et ils ont obtenu l'embauche définitive de cinq travailleurs sous contrat, la

négociation dans les deux mois du contrat de 16 autres. La direction, suite à l'occupation, voulait licencier 6 délégués CGT : sa demande sera placée sous l'arbitrage de l'inspection du Travail, et non à sa discrétion. Deux jours de grève sont payés, et le salaire des travailleurs blessés par les nerfs sera complété.

RASSEMBLEMENT CONTRE LES VIOLENCES PATRONALES POUR LES DROITS NOUVEAUX

A l'appel de l'UD-CGT 93, le 23 décembre a eu lieu devant l'Union patronale de Seine-Saint-Denis, un rassemblement de nombreuses délégations d'entreprises du département, pour protester contre l'utilisation de la violence par les patrons trois fois en un mois contre des travailleurs en lutte. Les travailleurs de Duroi, en particulier, y ont participé.

ILGO (SALAIENS DE LA COURNEUVE) REDÉMARRÉ

Mardi 29 décembre, apéritif, amuses-gueule et musique chez Ilgo. Après 8 mois d'occupation, jour et nuit, 20 travailleurs reprennent le travail le 4 janvier et d'autres embauches doivent suivre, alors que l'usine devait fermer. Le treizième mois est assuré, les salaires sont revalorisés selon les augmentations qui ont eu lieu dans la branche depuis 8 mois, et un contrat de solidarité est à l'étude. C'est un beau succès et une bonne façon de démarrer 1982, en particulier pour ceux qui ont donné beaucoup d'eux-mêmes pour que la lutte ne s'arrête pas.

AGRICULTURE

Les prix agricoles et le foncier demeurent les problèmes majeurs des paysans petits et moyens

L'année 1981 fut la huitième année consécutive de baisse du revenu des agriculteurs de notre pays. Huitième année noire, aggravée par des conditions naturelles particulièrement catastrophiques : inondations, tempêtes, pluies diluviennes. Une partie du maïs n'a d'ailleurs pu être ramassée.

Aussi, les agriculteurs, quelle que soit leur activité, la taille de leurs exploitations, sont assez tendus vu que leurs charges ne cessent d'augmenter — charges sociales — et que les consommations intermédiaires — engrais, produits phytosanitaires, produits chimiques — ont connu encore cette année une hausse non négligeable. L'endettement des paysans, surtout des moyens agriculteurs et des jeunes qui viennent de s'installer ou qui essayent de se moderniser pour faire face aux contingences économiques n'a jamais été aussi important.

LES DÉCISIONS

A la veille de la conférence annuelle, diverses manifestations ont eu lieu : St-Lo, dans la Manche ; Le Mans, dans la Sarthe ; à Rennes, dans l'Ille-et-Vilaine ; dans la Meurthe-et-Moselle ; des délégations à la préfecture d'Orléans, dans le Loiret. Au cœur des manifestations : le revenu. Chaque organisation et le gouvernement avaient chiffré le montant des aides nécessaires au maintien du revenu. Cela variait de 4 milliards de francs à 9,7 milliards de francs selon les modalités de calcul et la destination des aides.

Finalement, Pierre Mauroy a tranché dans le vif. Il a accordé 5,556 milliards d'aides au revenu.

Comme il l'a dit, cette aide est « sans précédent ». Il a ajouté : « On peut toujours dire que c'est insuffisant, mais qui peut penser qu'en la période actuelle nous pourrions distribuer des gros lots. Nous sommes très heureux de pouvoir aider nos agriculteurs qui ont fait un effort exceptionnel pour amener l'agriculture française à la première place de l'agriculture européenne. »

Au niveau de la répartition de l'enveloppe, cela donne : 1,5 milliard pour les mesures de solidarité, qui ira aux agriculteurs les plus en difficulté ; 3,095 milliards pour les mesures économiques et 961 millions pour les mesures structurelles. (voir détail en encadré).

QU'EN PENSER ?

D'après les chiffres publiés, ce sont environ 538 000 agriculteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 000 francs par an, qui bénéficieront des aides du gouvernement. C'est déjà mieux que les aides de l'an dernier qui avaient profité aux gros paysans. Mais il aurait été encore mieux si le gouvernement avait pris en compte le revenu effectif des petits et moyens paysans, s'il s'était engagé par écrit et devant tous, à garantir à tous les petits et moyens paysans un revenu au moins égal au SMIC.

On ne peut prétendre au maintien du maximum d'agriculteurs, si on ne prend pas des mesures radicales pour que les petits et moyens paysans puissent effectivement rester à la terre, pour que les jeunes puissent effectivement s'installer dans des conditions plus faciles.

LES RÉACTIONS APRÈS LA CONFÉRENCE ANNUELLE

Aussitôt après la conférence annuelle, les réactions ne se sont pas faites attendre. Elles sont de deux ordres. Il y a les réactions officielles, de tous ceux qui ont participé aux négociations et les réactions des paysans dans la rue.

Du côté des divers négociateurs, cela va de la satisfaction relative au mécontentement très vif. Du côté des mécontents : la FNSEA, la FFA ; du côté des relativement satisfaits : le CNJA, le MODEF, la CNSTP.

François Guillaume est totalement déçu, a-t-il dit. Et on le comprend un peu, le pauvre. Lui qui a toujours défendu l'aide au chiffre d'affaires et qui a toujours été entendu des gouvernements précédents, a été battu. Les intérêts qu'il représente : ceux des gros paysans et des moyens paysans aisés qui ont réussi à s'enrichir grâce à la première loi d'orientation. Ces intérêts ont été battus. C'est toute sa conception de l'agriculture qui a été critiquée. Nul doute que cela provoque des tensions sérieuses à l'intérieur de son organisation.

Du côté de la FFA, même son de cloche. Cette organisation créée à l'initiative de Raymond Marcellin, ex-ministre de l'Intérieur, se situe plus à droite encore que la FNSEA. Sa reconnaissance officielle par le gouvernement va lui permettre de mordre davantage sur les franges les plus conservatrices de la FNSEA.

Du côté du MODEF et de la CNSTP, on déplore une assez mauvaise prise en compte des intérêts des petits et moyens paysans. On regrette, du côté du MODEF qu'une partie plus importante de l'aide n'ait pas été affectée à l'aide directe au revenu. Pour la CNSTP, elle regrette que l'aide aux paysans endettés ne soit pas plus importante et que l'aide aux sinistrés de l'Ouest soit aussi peu importante.

Pour le CNJA, les mesures qui concernent les files d'attente pour le Crédit agricole sont positives. Mais ces aides auraient dû figurer dans le budget de l'Etat.

Dans la rue, des manifestations ont eu lieu presque aussitôt les résultats connus : manifestations dans les Côtes-du-Nord à l'initiative du CDJA ; manifestations à Angoulême, à Alençon, à Metz, Strasbourg. Visiblement, les mesures du gouvernement ne satisfont pas les paysans. Reste à savoir qui dirige ces manifestations ? Au profit de qui elles ont lieu ? Le mécontentement est grand dans les campagnes et nombre de paysans ont le sentiment d'avoir été « roulés », mais diverses forces politiques s'agitent dans l'ombre, forces politiques qui ont à leur passif sept années de baisse du revenu agricole.

RÉPARTITION DE L'AIDE AU REVENU

- Aide à caractère social** : 1 500 millions de francs (prise en charge par le Crédit agricole).
 - Aide à caractère économique** : 3 095 millions de francs qui se divisent comme suit :
 - agriculteurs en difficulté : 400 millions de francs (prise en charge par le Crédit agricole),
 - sinistrés de l'Ouest : 200 millions de francs,
 - prise en charge d'intérêt : 415 millions de francs,
 - réduction des files d'attente pour le Crédit agricole : 100 millions de francs,
 - prêts à annuités progressives : 5 millions de francs,
 - aide à la gestion : 50 millions de francs,
 - renforcement de l'organisation économique : 915 millions de francs,
 - développement des exportations : 110 millions de francs (dont prise en charge de 50 millions de francs par le Crédit agricole),
 - renforcement des fonds propres des industries agricoles et alimentaires : 400 millions de francs (prise en charge de 300 millions par le Crédit agricole),
 - aides aux investissements réalisés par les agriculteurs : 500 millions de francs.
 - Mesures structurelles** : 961 millions de francs, dont :
 - foncier : 370 millions de francs (dont 300 millions de francs pris en charge par le Crédit agricole),
 - emploi : 84 millions de francs,
 - montagnes sèches : 50 millions de francs,
 - Corse : 52 millions de francs,
 - investissements pour réduire les consommations intermédiaires : 405 millions de francs (prise en charge de 150 millions de francs par le Crédit agricole).
 - Aides aux exploitants** :
 - au-dessus de 250 000 francs de chiffre d'affaires, les exploitants ne touchent rien,
 - moins de 50 000 francs : 3 000 francs,
 - de 50 000 à 100 000 francs : 2 500 francs,
 - de 100 000 à 250 000 francs : 2 000 francs.
- Il reste à espérer que certains montants d'aides seront revus à la hausse, comme l'aide aux exploitants ayant moins de 100 000 francs de chiffre d'affaires ; comme le montant de l'aide aux sinistrés de l'Ouest dont les pertes financières s'élèvent à plus d'un milliard de francs. Pour l'endettement des agriculteurs, l'aide est faible compte tenu que cet endettement s'accroît d'année en année et touche chaque année davantage d'agriculteurs.
- Il n'est quasiment rien fait pour les salariés de l'agro-alimentaire et les salariés agricoles.

Invoyer la situation économique actuelle pour ne pas s'engager plus fermement aux côtés des petits et moyens paysans et ainsi les arracher à l'influence des forces antipopulaires, qu'elles soient syndicales ou politiques, n'est pas sérieux.

Des mesures urgentes sont à prendre au moins sur deux points : les prix agricoles et, partant, le revenu minimum à garantir, et le foncier. Ce sont deux points-clés.

DES PROPOSITIONS

En ce qui concerne les prix agricoles, le gouvernement doit prendre en charge au moins en partie la rémunération du travail paysan de manière à garantir une partie du revenu. De plus, il doit mettre au point un système de prix différenciés selon le revenu effectif des paysans, mettre sur pied un système de fiscalisation qui prenne en compte le revenu des paysans. Le système de fiscalisation des agriculteurs est un des plus complexes qui soit.

En ce qui concerne le foncier, maintenant. Aujourd'hui, vu les orientations prises dans le début des années soixante, après la première loi d'orientation, orientations confirmées par la deuxième loi d'orientation adoptée fin 1979, l'acquisition de terres pour s'installer ou s'agrandir joue un grand rôle.

Or, le poids du foncier est avec l'investissement en matériel de plus en plus sophistiqué, un point de rupture pour de nombreux jeunes qui veulent s'installer. A ce niveau, le gouvernement doit prendre des engagements très fermes afin d'éviter la spéculation foncière, pour revoir tout le système d'achat et de vente de terres nécessaires à l'agriculture. Le droit au travail prime le droit à la propriété. Il est inadmissible que

le jeune qui veut s'installer ne puisse le faire. L'Etat doit pouvoir acheter des terres afin d'y installer des jeunes.

EN CONCLUSION

Cette conférence annuelle est sans doute positive dans son déroulement. Pour la première fois d'autres forces syndicales que la FNSEA ont été conviées à siéger pour discuter des problèmes des paysans. Mais cela ne suffit pas. La conférence annuelle aurait du pouvoir discuter plus avant d'une transformation de l'agriculture, d'une nouvelle orientation de la politique agricole et partant de la société.

Yves LEPIC

Quelques explications sur les sigles employés :
 FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, président François Guillaume.
 CNJA : Centre national des jeunes agriculteurs, président Michel Fau.
 APCA : Assemblée permanente des chambres d'agriculture, président Louis Perrin.
 CNMCCA : Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du Crédit agricole.
 CNSTP : Confédération nationale des syndicats des travailleurs paysans. Regroupement des paysans-travailleurs, du Mouvement syndical des travailleurs de la terre et de syndicats locaux organisés à l'extérieur de la FNSEA.
 MODEF : Mouvement de défense des exploitants familiaux.
 FFA : Fédération française de l'agriculture.
 Interpaysanne : regroupement d'un certain nombre de fédérations oppositionnelles à la FNSEA, mais qui restent tout de même affiliées à la FNSEA. Un de ses leaders est Guy Le Fur, président de la FDSEA du Finistère.

24^{ème} Congrès du PCF

L'AVANCEE DEMOCRATIQUE AUJOURD'HUI

La partie du projet de résolution consacrée à « l'avancée démocratique aujourd'hui » est très courte, ce qui peut paraître surprenant puisqu'il s'agit de l'application de la stratégie du PCF à la nouvelle situation politique, et se contente d'énoncer des principes généraux. Le rapport de Georges Marchais au Comité central du 4 décembre, développe ce point. Il permet d'apprécier le projet de résolution et de voir en quoi il répond aux intérêts actuels de la classe ouvrière.

Pierre BAUBY

La première partie du rapport de Georges Marchais concerne le bilan de la politique mise en œuvre par le nouveau gouvernement. Alors que le projet de résolution parlait de « premières mesures gouvernementales qui vont dans le bon sens » et dénonçait « au sein de la gauche, des forces (qui) veulent éviter l'affrontement avec le capital (...), prônent ouvertement la collaboration de classe, cherchent à limiter l'intervention populaire, à canaliser les luttes, à affaiblir notre parti », le rapport de Georges Marchais est plus enthousiaste : les mesures prises « constituent une approche nouvelle des problèmes du pays qui a d'ores et déjà permis, dans plusieurs domaines, des améliorations indiscutables ».

UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF

Les seules critiques rappelées à cette occasion concernent la cotisation supplémentaire de 1% pour les salariés et l'édulcoration de l'impôt sur la fortune. Plus de trace en tout cas des forces qui, dans la gauche, prôneraient la

collaboration de classe.

Le rapport de Georges Marchais souligne à juste titre « l'ampleur des pressions économiques, financières, politiques, idéologiques exercées par le patronat pour enrayer le processus en cours. Tout est mis en œuvre de ce côté pour tenter de mettre en échec la politique gouvernementale ou de l'infléchir dans le sens d'une orientation social-démocrate de gestion de la crise ». Est-ce suffisant pour expliquer d'autres mesures gouvernementales qui ne vont pas dans le sens de changements favorables aux travailleurs : un pouvoir d'achat en baisse par rapport à l'augmentation réelle des prix (l'indice INSEE est toujours truqué), une réduction du temps de travail s'accompagnant d'une remise en cause d'acquis, une lutte contre le chômage dont le principal consiste à subventionner le patronat, des droits nouveaux pour les travailleurs à condition que le pouvoir de décision des patrons ne soit pas remis en cause, etc... ?

UN RISQUE DE COLLABORATION DE CLASSE ?

« LE POIDS DE NOTRE COMBAT CES DERNIERES ANNEES »

Dans son rapport au Comité central du 4 décembre, Georges Marchais insiste sur les efforts que demande la mise en œuvre de la pratique politique nouvelle. Après avoir abordé la nouveauté de la situation politique — « Il s'agit, pour les communistes, de passer d'une pratique acquise au cours d'une longue expérience d'opposition absolue au pouvoir en place, à celle d'un parti au gouvernement, pleinement partie prenante de la majorité au pouvoir. » —, il aborde « le poids de notre combat ces dernières années ».

« Mais il est sans doute une seconde raison qui peut expliquer que la mise en œuvre de la pratique politique nouvelle du parti n'aille pas automatiquement de soi. Peut-être l'idée, plus ou moins clairement formulée, existe-t-elle que notre participation au gouvernement serait purement circonstancielle et — disons-le clairement — qu'elle relèverait, au fond, d'une attitude opportuniste... Après tout, il serait compréhensible que cette question puisse se poser. La politique du gouvernement auquel nous participons ne correspond pas en tous points à ce que nous continuons de considérer comme nécessaire. De là à craindre que notre parti serve de caution à une politique de collaboration de classe, il n'y a finalement qu'un pas. Mais ceux qui le franchiraient n'auraient pas raison. Ils se tromperaient lourdement. »

Et Georges Marchais de développer une série d'exemples pour étayer « notre stratégie d'avancée démocratique au socialisme », qui est « à l'opposé d'une caution à une gestion social-démocrate de la crise » : politique industrielle basée sur la reconquête du marché intérieur, relance de la consommation, nationalisations, développement du programme nucléaire, comités locaux pour l'emploi, décentralisation, réduction de la durée du travail, limitation du travail intérimaire et précaire, abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite, extension des droits des travailleurs, « idées et aspirations pour lesquelles nous avons combattu tout au long de ces dernières années ».

Tous ces exemples pris pour justifier la mise en œuvre de « la stratégie d'avancée démocratique au socialisme » relèvent de décisions, de réformes mises en œuvre par le nouveau gouvernement. Il s'agit de la mise en œuvre du programme de François Mitterrand et seulement de cela, programme longuement critiqué par Georges Marchais pendant la campagne électorale — comme conduisant à une gestion social-démocrate de la crise. Il y a là une contradiction importante que les textes actuels ne lèvent pas.

Le projet de résolution, lui-même, ne souligne-t-il pas, à propos de l'actualisation du Programme commun, en 1977 : « Nous avons eu raison de ne pas capituler. Laisser vider le Programme commun de ses dispositions les plus transformatrices, c'aurait été cautionner gravement nous-mêmes l'idée qu'on peut sortir de la crise et résoudre les problèmes dans l'intérêt des travailleurs sans opérer des réformes économiques et politiques essentielles, c'est-à-dire l'illusion même à dissiper pour avancer. »

Le Parti socialiste aurait-il changé entre 77 et 81 ? Sûrement pas. Alors comment ce qui était hier gestion social-démocrate de la crise, est-il aujourd'hui avancée démocratique au socialisme ? Voilà un point à analyser plus profondément que ne le font le projet de résolution ou le rapport de Georges Marchais.

LE PROJET DE RESOLUTION

« La défaite de Giscard d'Estaing et des forces sociales et politiques qu'il représentait a mis au cœur de l'actualité la question du changement, de son contenu et de son étendue... Cela n'est pas possible sans s'engager dans la voie de transformations qui, toutes, mettent en cause la domination du grand capital. »

« ... Par l'audience de ses idées et par son action, notre parti peut dans ce contexte contribuer à des progrès significatifs... Il est donc nullement fatal que la situation présente engage le pays dans une expérience social-démocrate. Il est possible de mettre en œuvre une autre politique que celle de la gestion de la crise au profit du grand capital. »

« ... En respectant ainsi le choix exprimé par le suffrage universel, nous ne renonçons évidemment pas à nos idées et à nos propositions. En nous situant loyalement dans la majorité nouvelle, nous y développons notre action propre, nous y exprimons notre spécificité. »

En fait l'essentiel du rapport de Georges Marchais cherche à répondre à la question : « Ne risquons-nous pas d'être caution d'une gestion social-démocrate de la crise ? ». Cette question mérite effectivement d'être posée au regard de la campagne électorale de Georges Marchais et de l'appréciation portée dans le projet de résolution sur la rupture du Programme commun en 1977. Au regard également de la politique du Parti socialiste, telle que définie lors de son congrès de Valence, axée sur le compro-

mis avec les forces du grand capital et que François Mitterrand rappelait à la télévision en parlant de synthèse avec celles-ci.

Peut-on dire aujourd'hui, comme le fait le rapport de Georges Marchais, que le risque de caution à une politique de collaboration de classe ne se pose pas ? Que la stratégie d'avancée démocratique en est même à l'opposée dans les conditions actuelles ? Cette appréciation nous apparaît pour le moins rapide. Si des changements favorables aux travailleurs ont été mis en œuvre, si d'autres sont en préparation, la classe ouvrière est-elle sortie de la situation de défensive, de division, qui la caractérisait avant le 10 mai ? Jouette-t-elle suffisamment aujourd'hui un rôle actif et moteur, exerce-t-elle un rapport de forces suffisant face à la bourgeoisie, pour pousser en avant le gouvernement ? Nous ne le pensons pas.

Dans ces conditions un risque actuel bien concret est la neutralisation de la classe ouvrière, la perte de son autonomie de classe, l'existence d'un consensus entre les classes antagonistes.

UTILISER LES MOYENS NOUVEAUX

Dans sa troisième partie, le rapport de Georges Marchais aborde les possibilités nouvelles existant aujourd'hui : « prendre résolution appui sur tous les moyens nouveaux qui surgissent pour mener le plus loin possible les transformations nécessaires et contribuer du mieux que nous pouvons à faire progresser les consciences ». « Le rôle des communistes est donc, dans tous les domaines, et cas par cas, d'aider les intéressés à utiliser, dans les formes adaptées, chaque moyen nouveau de résoudre les problèmes. »

Tous les exemples pris par Georges Marchais pour expliciter cette thèse (emploi, politique industrielle, politique agricole, droits nouveaux dans les entreprises, etc...) se situent en aval des décisions gouvernementales : c'est uniquement sur la base des réformes mise en œuvre par le gouvernement, que le rapport de Georges Marchais envisage la mobilisation populaire, l'intervention active des travailleurs. Pas pour pousser plus loin ou plus vite le gouvernement.

La « spécificité », « l'indépendance » dont parle le projet de résolution sont bien relatives. Il faut rappeler que l'accord signé en juin avec le Parti socialiste est un rapport de solidarité globale, du gouvernement aux entreprises, qui laisse bien peu de place à l'expression autonome du PCF. La décision du Bureau politique de ne pas présenter de candidats aux quatre législatives partielles de janvier (cf. encadré) ne peut que poser problème quant à l'indépendance du PCF dans la nouvelle situation.

LES LEGISLATIVES PARTIELLES DU 17 JANVIER

Le Bureau politique du PCF a décidé, le 10 décembre, de ne pas présenter de candidats aux quatre élections législatives partielles de janvier prochain. Cette décision « revêt un caractère tout à fait exceptionnel », la déclaration du BP rappelant l'orientation du projet de résolution, à savoir la présentation de candidats à toute élection.

Cette décision est justifiée « par l'ambition de la droite de préparer une revanche en prétendant contester, à l'occasion des scrutins du 17 janvier, la légitimité de la majorité ». Un tel argument n'est pas sérieux. D'abord parce que ces législatives partielles ne sauraient remettre en cause, quels qu'en soient les résultats, la majorité de gauche à l'Assemblée nationale. Ensuite, et plus profondément, la droite cherchera, lors de toutes les élections, à prendre sa revanche. Le PCF renoncera-t-il pour autant à y présenter des candidats. Sûrement pas.

En fait cette décision revient à remettre en cause ce qu'affirme le projet de résolution quand il écrit : « En nous situant loyalement dans la majorité nouvelle, nous y développons notre action propre, nous y exprimons notre spécificité... C'est vrai dans tout le pays, dans les entreprises et les localités, où le parti révolutionnaire que nous sommes joue son rôle original et indépendant. »

LA DECENTRALISATION EN QUESTION

Nouveaux pouvoirs pour les élus en matière économique ?

« La décentralisation sera la grande réforme du septennat ». Ainsi peut se résumer bon nombre des discours gouvernementaux depuis la fin du printemps. La décentralisation, telle que le gouvernement la met en œuvre, comporte en fait trois volets distincts et complémentaires :

1 - Dès juillet 81, une première loi définissant les principes généraux de la décentralisation et opérant, à dater du 1^{er} janvier 1982, les réformes suivantes :

- les régions deviennent des collectivités locales, avec élection de conseils généraux au suffrage universel en 1983.

- les présidents de Conseil général (devenu départemental) et de Conseil régional deviennent exécutifs en lieu et place des préfets.

- les préfets deviennent « commissaires de la République » et n'assurent que la direction des services de l'Etat dans le département et la région.

- la tutelle de l'Etat et les autorisations préalables sont supprimées.

- les actes des collectivités locales sont contrôlés à-posteriori et annuellement par des chambres régionales des comptes. En cas de faute des élus, ceux-ci seront traduits devant la Cour de discipline budgétaire et financière qui pourra décider leur suspension ou leur révocation.

- les collectivités locales peuvent dorénavant intervenir directement dans la vie économique pour « engager toute dépense entraînée par les mesures nécessaires à la protection des intérêts économiques et sociaux de la population ».

2 - En 1982, une deuxième loi précisera la répartition des pouvoirs et des compétences entre les trois collectivités locales (région, département, commune) et entre celles-ci et l'Etat.

3 - Ce n'est qu'en 1983 qu'une troisième loi fixera les moyens financiers mis à la disposition des collectivités locales.

Nous allons ici aborder certains aspects particuliers du projet.

L'article 4 de la loi attribuant aux communes et conseils généraux des pouvoirs nouveaux, concernant la possibilité d'intervention, lors de fermetures d'entreprises, ou pour soutenir d'éventuelles créations d'emplois, a suscité chez les élus locaux, une grande espérance : « Enfin, allons-nous pouvoir faire quelque chose pour l'emploi ! ».

Quel est le contenu exact du texte voté au mois de juillet ?

treprises par les établissements publics et privés de crédit.

- la participation au capital des sociétés de développement régional, et des sociétés de financement inter-régionales ou propres à chaque région, existantes ou à créer, ainsi que de sociétés d'économie mixte.

- le cautionnement de prêts consentis aux entreprises par la société de développement régional, et par tous autres organismes fi-

ARTICLE 4

Le conseil municipal peut prendre les mesures nécessaires à la protection des intérêts économiques et sociaux de la population communale, à l'exclusion de toute prise de participation dans le capital d'une société commerciale et de toute autre entreprise à but lucratif n'ayant pas pour objet d'exploiter les services communaux ou des activités d'intérêt général dans les conditions prévues par l'article L.381-1 du code des communes. La loi relative à la répartition des compétences précisera le régime juridique des sociétés d'économie mixte. La commune peut s'associer à d'autres collectivités territoriales concernées et dotées de moyens adaptés à la conduite de ces actions, notamment au plan financier.

Ces interventions ne pourront contrevenir aux règles d'aménagement du territoire prévues dans la loi approuvant le plan.

Comme on le voit, ce texte fournit un cadre, mais laisse dans l'ombre un certain nombre de questions. En effet, la loi concernant la décentralisation, doit être complétée par une loi sur les compétences respectives des différentes instances (commune, département, région) courant 82, puis par un troisième texte sur les moyens de financement.

En l'état actuel du projet de loi concernant les compétences, et sous réserve de modifications, on peut dire qu'il y a accroissement réel du pouvoir d'intervention des collectivités locales dans la vie économique des régions. L'article 73, section 7 du projet, précise en effet :

« La région peut effectuer les interventions suivantes en faveur du développement économique :

- l'attribution d'aides à la création d'entreprises et au développement,

- l'octroi de bonifications d'intérêts aux prêts accordés aux en-

treprises par les établissements publics et privés de crédit.

- le soutien financier aux organismes publics réalisant des zones d'activité et des bâtiments destinés aux entreprises privées,

- la création de centre d'accueil et d'appuis administratif et techniques,

- le financement de tous projets de promotion des produits régionaux, d'assistance à la commercialisation et à l'exportation,

- ainsi que toutes les interventions prévues à l'article 48 de la loi relative aux droits et libertés des communes, départements, et régions. »

Cependant, ce projet suscite trois questions importantes.

1) **Quels moyens financiers pour les collectivités locales ?**

Si la loi qui sera votée étend de façon significative les droits des collectivités locales, en matière d'intervention économique, rien ne permet de connaître actuelle-



Decentralisation, sans doute... mais la décision de réouvrir les mines des Cévennes n'appartient pas aux élus locaux...

ment quels seront les moyens mis à la disposition des collectivités locales pour exercer réellement ces droits.

A l'heure actuelle, seuls deux éléments sont connus :

- l'augmentation de 19 à 21% de la part des impôts collectés restant aux collectivités, ce qui, bien qu'étant un élément positif, ne change pas de façon significative, les capacités financières des organismes concernés,

- une exigence beaucoup plus draconienne que par le passé concernant la gestion du budget des communes, ce qui rend beaucoup plus difficile la politique jusqu'alors mise en œuvre par certaines municipalités de gauche, qui, s'agissant d'équipements sociaux, pratiquaient la politique du fait accompli et obtenaient des subventions supplémentaires de l'Etat (cf. article 5 du texte de loi).

Le troisième volet de la loi sur la décentralisation pourra seul permettre de savoir si les collectivités locales seront ou non, condamnées à gérer la pénurie.

2) **Dans le cadre de quelle politique industrielle les nouveaux pouvoirs vont-ils s'exercer ?**

Qui décide des implantations d'usines ? Prenons deux exemples qui ont marqué l'actualité des dernières années :

- le maintien ou non d'emplois dans la sidérurgie du Nord intéressait au plus haut point les élus locaux. Mais dans ce domaine, les décisions ne sont pas et ne seront jamais du ressort des élus locaux. La question est alors celle de la politique des grands groupes industriels, et de l'Etat central.

- l'ouverture d'un puits de charbon à Ladrecht, à côté d'Alès, dans le Gard, a été l'objet d'une grève de plus d'un an de la part des mineurs et de leur syndicat CGT. Cette question n'est pas définitivement réglée et elle intéresse au plus haut point les élus locaux ; elle serait en effet créatrice de nombreux emplois. Mais là encore, la décision d'ouverture du puits dépend de la politique énergétique nationale, du gouvernement et pas

des élus locaux.

Il en va de même pour toute entreprise de taille un peu importante, c'est-à-dire les entreprises qui embauchent (ou débauchent), un nombre de travailleurs tel qu'il peut jouer un rôle décisif dans la vie (ou la mort) d'une commune ou d'un canton.

Ainsi, la marge d'action des communes ou des conseils généraux, dans le domaine de l'emploi, se restreint de façon sérieuse quand on examine de plus près la réalité.

Il faut savoir que le sigle PME, s'il correspond à la taille des entreprises, correspond de moins en moins, à un statut d'entreprises locales indépendantes, et donc, sur lesquelles les élus auraient des pouvoirs d'intervention relatifs. Par le biais des filiales, prises de participation, endettement vis-à-vis des grands organismes bancaires et financiers, la plupart des entreprises dites PME, ne sont plus maîtresses de leur politique locale ou régionale ; les décisions se prennent ailleurs.

Alors, que reste-t-il aux élus locaux ?

A soutenir ou aider des petites entreprises locales employant 10 à 20 salariés ? Ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas décisif pour l'emploi.

A se concurrencer entre eux pour s'arracher les implantations d'usine ? Cela reviendra à faire monter les enchères du côté des entreprises et à développer la politique des cadeaux, sous forme de subventions ou d'aménagement des infrastructures.

Il faut bien réfléchir à toutes ces questions.

3) **Qui, aux yeux de l'opinion, sera responsable de l'emploi dans les régions ?**

Monsieur Defferre a déclaré à l'Assemblée nationale : « Il est normal que l'emploi devienne une affaire locale et mette en jeu la solidarité cantonale ou départementale. »

Nous avons vu cependant, qu'en matière de politique industrielle, les pouvoirs, pour l'essen-

tiel, se situaient à un autre niveau que la commune, le département ou la région.

Les principaux responsables de la situation générale de l'emploi dans telle ou telle région, sont et demeurent, l'Etat et les grands groupes industriels et financiers. Aussi, si la réforme régionale modifie dans un sens qu'on peut considérer comme positif, les formes dans lesquelles seront prises les décisions, par contre, on peut avoir des inquiétudes sur ce qui pourrait être une des conséquences de cette réforme régionale ; à savoir, qui va désormais, aux yeux de l'opinion, être responsable de la situation de l'emploi dans les régions ?

Si des communes sont condamnées à gérer une situation de crise ; si la seule politique possible, est le cadeau royal aux patrons pour les attirer ; l'apparence de pouvoir qui leur est donnée dans ce domaine, ne va-t-elle pas détourner sur elles le mécontentement provoqué par une politique industrielle génératrice de chômage ?

Comme on le voit, la réforme régionale proposée par le gouvernement, si elle comporte par ailleurs des aspects positifs, n'apporte rien de décisif sur la question de l'emploi. La vigilance doit demeurer à l'ordre du jour, et face au patronat et à la droite toujours puissante dans l'économie, il ne faut pas perdre de vue que ce qui demeure décisif, ce sera le rapport de force constitué par tous ceux qui veulent combattre le chômage, et d'abord empêcher de nouveaux licenciements et de nouvelles fermetures d'usines.

De nombreux élus ont manifesté cette volonté en soutenant activement les travailleurs en butte aux licenciements, comme par exemple, à Epernay (soutien aux travailleurs de l'entreprise Erop), à la Rochelle (soutien aux travailleurs de l'entreprise Dufour), à Montpellier (soutien aux travailleurs de l'entreprise Eurocéral).